

LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE BRUXELLES-OUEST (CEBO)

50 ANS D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA NATURE EN VILLE

Jean ROMMES



« Certes, défendre la nature sur tous les fronts est chose malaisée, car on se heurte à l'indifférence, à l'ignorance, au scepticisme; et surtout l'on a encore contre soi, plus ou moins ouvertement, tous ceux qui donnent aux convoitises personnelles le pas sur l'intérêt commun, tous ceux qui, prêts à compromettre le futur pour un avantage immédiat, ne font pas objection au déluge pourvu qu'ils ne soient plus là pour y assister. »

Jean Rostand

Si vous empruntez la section de la Promenade verte régionale qui se déroule au nord-ouest de Bruxelles, vous côtoierez plusieurs des nombreux sites naturels qui ont fait l'objet depuis 50 ans de multiples combats de la Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest (CEBO) afin d'assurer leur sauvegarde face aux projets d'urbanisation.

La CEBO n'a eu de cesse de faire inscrire ces espaces non bâtis comme zones vertes aux différents plans d'aménagement des communes concernées : Marais de Jette-Ganshoren, bois de Dieleghem, Poelbos et bois du Laerbeek à Jette, Zavelenberg, bois du Wilder, Kattebroeck et Hogenbos à Berchem-Sainte-Agathe, Scheutbos à Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht...

I. HISTORIQUE

1. Des jeunes pour la nature

En octobre 1969, dans le cadre de la définition des activités d'une Maison des Jeunes en gestation, fut mis sur pied le **Groupe Naturaliste de Ganshoren** (GNG), émanation de la section locale des Jeunes Amis des Animaux et de quelques jeunes

s'intéressant plus particulièrement à la botanique. Son objectif principal : participer à l'Année Européenne de la Conservation de la Nature (1970) proclamée par le Conseil de l'Europe. Les actions allaient dès lors s'enchaîner sans discontinuer : sensibilisation des habitants, plantation d'arbres, nettoyage d'un terrain vague, pose de nichoirs, aménagement d'une zone humide, mesures de pollution de l'air, création d'un arboretum, abolition de la tendarie sur les terrains communaux, charte communale de protection de la nature...



Le GNG représenté par Marc Vandiepenbeeck et Jean Rommes lors de la manifestation contre la tendarie organisée à Anvers le 26 septembre 1970 par le Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux.

L'année suivante, un premier prix dans la catégorie « mouvements de jeunesse » venait récompenser la participation du GNG au tournoi d'actions pratiques de l'"Opération Arche de Noé" organisée par l'hebdomadaire "Femmes d'Aujourd'hui" ainsi que la médaille d'argent du Conseil de l'Europe. Cette médaille fut remise au Collège des Bourgmestre et Echevins de Ganshoren en guise de reconnaissance pour l'aide précieuse apportée par la Commune.

Mais il fallait faire plus encore et étendre ce mouvement aux adultes. Il fut décidé alors de rejoindre le mouvement initié par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB) visant à créer partout dans le royaume des Commissions ornithologiques et de conservation de la nature.



Remise de la médaille d'argent au GNG par Pierre Werner, président du gouvernement de Luxembourg, en juin 1971 à Hosingen (Grand-duché de Luxembourg) (au centre, Jean-Paul Delhaye, premier président de la CEBO).

2. Création de la COPNG

Le 14 janvier 1971, la Commission Ornithologique et de Protection de la Nature de Ganshoren (COPNG) était officiellement installée lors d'une soirée organisée à la Maison communale. Au programme : le film réalisé en 16 mm par Frédéric Kaczek (diplômé INRACI) sur l'action du GNG (« les jeunes de Ganshoren et l'Année Européenne de la Conservation de la Nature ») et une conférence intitulée "la protection et la conservation de la nature" par Edgar Kesteloot, conseiller scientifique de l'émission "Le jardin extraordinaire" et chef du service Écologie et Protection de la Nature de l'IRSNB.

3. Création de la CEBO

Suite aux contacts que le GNG établit en 1970 avec la société ornithologique « De Wielewaal » qui gérait le Centre d'études ornithologiques des bois communaux de Jette, celle-ci décida de créer une association baptisée "Poelbos-Jette" afin de s'adresser aussi aux naturalistes francophones.

En 1972, la COPNG décida de s'élargir aux autres communes du nord-ouest de Bruxelles en constituant la Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest/Commissie voor Leefmilieu voor West-Brussel (CEBO-CLWB). En 1975, la société « Poelbos-Jette » fusionna avec la CEBO.

En 1981, la CEBO passa du statut d'association de fait à celui d'association sans but lucratif avec pour membres effectifs : Ernest Aubinet, Lucy Aubinet-Larsimont, Louis Draps, Daniel Estiévenart, Jean Michiels, Philippe Nolf, Jean Rommes et Albert Taymans.

En 1991, une section « **CEBO-Scheutbos** » fut créée pour prendre en charge plus particulièrement ce site s'étendant sur une cinquantaine d'hectares à cheval sur Molenbeek-Saint-Jean (pour la plus grande part) et Anderlecht. Sous la houlette d'Eddy Lippens et de Pol Gillet, un combat de plusieurs années allait aboutir à son classement comme site et à son inscription comme zone d'espaces verts au Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS).

L'union fait la force

En septembre 1971, des dizaines d'associations et de comités de quartier s'occupant de conservation de la nature, d'aménagement urbain ou de lutte contre les pollutions et les nuisances décidèrent de grouper leurs forces et créèrent l'Union pour la Qualité de l'Environnement, en abrégé **Inter-environnement**. Des structures correspondant à la régionalisation de la Belgique se mirent en place et, en 1973, Inter-environnement Bruxelles (IEB) prit son essor avec la CEBO parmi ses associations membres.

En 1975, un **Comité d'action** pour la défense de la vallée du Molenbeek regroupant 9 associations dont la CEBO et le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore du Comté de Jette et de la Région, fut constitué pour proposer l'aménagement d'un parc naturel à Jette et Ganshoren.

En 1977, des contacts noués entre la CEBO et d'autres associations de défense de la nature (Commission Ornithologique de Watermael-Boitsfort, Commission Ornithologique et de Protection de la Nature d'Auderghem, Environnement Linkebeek Leefmilieu) débouchèrent sur la création d'un **comité de coordination** des commissions de protection de la nature de la région bruxelloise. Le but de ce comité était de constituer un groupe de pression suffisamment puissant pour influencer les décisions en matière de protection des oiseaux, sauvegarde de la nature et défense de l'environnement.

Constitué en 1987, le **Front Commun des Groupements de Défense de la Nature** regroupe la plupart des associations de protection du patrimoine naturel de la Région Bruxelloise. Émanation directe des comités de quartier et des associations, il sert de forum, de lieu de réflexion et de coordinateur pour des actions communes. De 1990 à 1993, il organisa avec l'aide d'IEB un événement intitulé « **Rallye des Cinq Vallées** » (Pede, Senne, Woluwe, Molenbeek, Geleytsbeek). Ce rallye en autocar permit de faire découvrir aux Bruxellois des espaces naturels diversifiés aux quatre coins de la Région et de participer à leur sauvegarde : Kawwberg, Poelbos, Marais de Jette, Val d'Or, Foresterie, Kattbroeck, Hof ter Musschen, Scheutbos, Kawwberg, Tournay-Solvay, Walckiers, Wilder, Val du Bois des Béguines, Castrum...

Devenu asbl, le Front Commun adopta la dénomination de "**Bruxelles Nature**" en 2003.





Stand de la CEBO à Ganshoren lors du Rallye des Cinq Vallées le 24 juin 1990.
Photo : Ch. Faure.

Parmi les groupements proches de la CEBO et membres de Bruxelles Nature, figure une association créée sous le nom de « Les Amis du Moeraské » avec pour but la défense de ce petit site marécageux du nord d'Evere. En 1988, voulant donner plus d'ampleur à son action, et en complet accord avec la CEBO, elle adopta la dénomination de « Commission de l'Environnement de Bruxelles-Est » pour œuvrer actuellement sous le nom de « **Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs** » (CEBE).

Pour soutenir la protection de la nature à l'échelle de la Belgique, la CEBO conclut en 1987 un partenariat avec l'asbl "**Les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique**", en créant une cotisation commune aux deux associations. Cet accord fut maintenu lors de la création en 2003 de **Natagora**, émanation des Réserves Naturelles-RNOB et de la société d'études ornithologiques Aves.



En 1988, la CEBO rejoignit l'**Entente nationale pour la Protection de la Nature** (ENPN) et participa régulièrement aux Journées Nationales que cette association organisait depuis 1954 sur une thématique particulière en lien avec un site naturel de Belgique. Elle avait lieu alternativement en Flandre et en Wallonie à l'exception de deux années où elle fut organisé à Bruxelles : au Rouge-Cloître (Auderghem) en 1988 et au Parc d'Osseghem (Laeken) en 1994.

Les présidents successifs de la CEBO

Jean-Paul Delhaye † 2017 (1971-1980), Ganshoren.

Louis Draps † 2004 (1981-1983), Jette. Il fut aussi membre du comité de la société Poelbos-Jette.

Harry Mardulyn (1984-1992), Molenbeek-Saint-Jean. Il fut aussi président du Front commun des Groupements de Défense de la Nature (devenu Bruxelles Nature), du Conseil Supérieur Bruxellois de la Conservation de la Nature et de l'asbl Natagora.

Jean Rommes (1993-1994 et depuis le 01/07/2000), Ganshoren. Il fut aussi secrétaire de la CEBO de 1972 à 1992 et de 1995 au 30/06/2000.

Benoît Schoonbroodt (1995-2000), Berchem-Sainte-Agathe.

II. SAUVEGARDE DES SITES NATURELS

Conserver des sites riches en biodiversité en améliorant leur statut juridique et en leur assurant une gestion adéquate, constitue un des principaux objectifs de la CEBO. Ces sites naturels sont répartis sur les communes du nord-ouest de Bruxelles : Ganshoren, Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht.

1. Les sites naturels de Ganshoren

1.1. Le marais de Ganshoren

L'objectif prioritaire de la COPNG fut la sauvegarde du dernier espace naturel de Ganshoren, à savoir les prairies marécageuses situées entre les deux voies de chemin de fer traversant cette commune et pour lesquelles fut adoptée la dénomination de "marais de Ganshoren". La tâche n'avait rien d'une sinécure : le plan particulier d'aménagement du quartier IX "Vallée du Molenbeek" (Arrêté Royal du 24/07/1954) prévoyait l'urbanisation de cette zone de plus de 10 hectares et un collecteur d'eaux usées avait déjà été placé en 1955 par la Société Intercommunale pour l'Assainissement de la Vallée du Molenbeek et du Pontbeek, créée en 1946.

Destinée à faire le lien entre le boulevard de Smet de Naeyer à Jette et la commune de Zellik, l'avenue projetée dans la vallée du Molenbeek rejoignait en réalité l'autoroute vers Ostende, la toute première voie rapide du genre en Belgique, dont la construction avait débuté dans les années 1930. Le potentiel de cette connexion n'avait pas échappé au service des Routes du Ministère des Travaux publics chargé, à la suite de l'Expo 58, d'élaborer un plan de développement d'autoroutes pour tout le pays, et aboutissant au centre de Bruxelles. Le projet d'avenue bordée de villas se vit transformé en 1971 en une liaison autoroutière entre une autoroute vers Knokke restée lettre morte et le boulevard Lambermont à Schaerbeek par-dessus la ligne de chemin de fer.

En 1973, une section d'autoroute, la "Pontbeeklaan", fut construite à Zellik entre le boulevard périphérique (Ring) et la limite communale avec Ganshoren. La CEBO lança alors une pétition pour s'opposer à son prolongement vers le marais de Jette-Ganshoren et

parvint, avec l'appui des autorités communales, à faire inscrire les terrains menacés en zones d'espaces verts au Plan de Secteur de l'Agglomération bruxelloise de 1979.

Entretemps, à force d'arguments scientifiques, culturels et esthétiques, l'idée de protection fit son chemin, première étape pour une réhabilitation du site. Alerté par la CEBO, le bourgmestre de Ganshoren, Richard Beauthier, décida de tout mettre en œuvre pour faire racheter le marais, propriété de la famille de Villegas de Saint-Pierre Jette, par l'État (ministère des Affaires bruxelloises). L'acquisition de 10,5 ha destinés à devenir une réserve ornithologique fut réalisée en deux phases, en 1976 et 1978.

De son côté, la CEBO introduisit en 1981 un dossier de demande de classement auprès de la Commission des Monuments et Sites. Ce **classement** devait finalement aboutir en 1995, écartant ainsi une dernière menace, un projet de création d'un bassin d'orage de 60.000 m² en plein cœur du marais !

Cerises sur le gâteau, le statut de **réserve naturelle régionale** fut octroyé en 1998 aux prairies humides du marais de Ganshoren et, en 2003, le site compris entre les voies de chemin de fer, le Molenbeek, la rue Vanderveken et la rue au Bois fut inclus dans l'une des 3 zones de grand intérêt biologique proposées par la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) à la Commission européenne afin de les intégrer dans le réseau **Natura 2000**. Le but de celui-ci est de préserver et de conserver la faune et la flore exceptionnelles et fragiles qui vivent sur les sites désignés.

En 2016, un Arrêté du Gouvernement de la RBC entérina la désignation de la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 "Vallée du Molenbeek" (zones boisées et zones humides de la vallée du Molenbeek dans le nord-ouest de la Région bruxelloise) s'étendant sur 117 hectares et qui, outre le marais de Ganshoren, englobait aussi le parc Roi Baudouin à Jette.

La vigilance de la CEBO continua néanmoins à s'exercer lors des enquêtes publiques relatives à l'adoption du PRAS et de la révision du Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) « Vallée du Molenbeek ». Le projet de création d'une voie industrielle reliant la Pontbeeklaan et la rue Nestor Martin fut abandonné, de même que l'implantation d'une zone d'habitat. Si une zone d'entreprise urbaine a bien vu le jour à l'ouest de la vallée, son emprise a été réduite pour permettre le classement d'une zone d'intérêt biologique intitulée « vallon du Molenbeek » (voir ci-après).

Les projets d'aménagement continuent néanmoins à fleurir et, en matière de protection de la nature, l'expérience nous a appris à ne jamais baisser la garde. Le statut de zone Natura 2000 était à peine reconnu officiellement qu'une demande de dérogation était introduite en 2017 par la Commune de Ganshoren afin de créer un espace fitness le long de la rue Vanderveken !

Beaucoup plus impactant est le projet en cours de réalisation de suppression de 6 passages à niveau des lignes de chemin de fer 50 (Bruxelles-Denderleeuw) et 60 (Bruxelles-Dendermonde) à Jette, Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe et à leur remplacement par des tunnels et des passerelles. Ce projet prévoit entre autres le prolongement de l'avenue Van Overbeke sous la ligne de chemin de fer et donc sa pénétration dans la zone Natura 2000 pour rejoindre la rue Vanderveken. Du côté de la limite avec Jette, existe par ailleurs un projet de création d'une halte de chemin de fer intitulée « Ganshoren-Expo » ... à proximité de la gare de Jette !

Le Molenbeek-Pontbeek

Le **Molenbeek** a ses sources à Dilbeek, près de la Kraaibroekstraat pour la branche Ouest connue sous le nom d'**Elegembeek** et au Eyckelenberg pour la branche Est, dénommée **Kattebroekbeek** ou Molenbeek. En aval du confluent Elegem-Kattebroek, le cours d'eau est rejoint par un autre Molenbeek (rive gauche) pour continuer jusqu'au nouveau confluent avec ce que nous appelons actuellement le **Pontbeek**, mais qui dans le temps portait le nom de Molenbeek ou Maelbeek et qui recevait le Laerbeek (rive gauche) et prenait ses sources sous les noms de Haverbeek (antenne méridionale) et de Veldwaterloop prenant sa source près de l'ancien Neder-Zellik.

Le bassin hydrographique du Molenbeek et du Pontbeek couvre environ 2470 hectares et s'étend sur les territoires de Dilbeek et Asse en Flandre et Berchem Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette et Bruxelles (Laeken) en Région de Bruxelles-Capitale.

1.2. Le vallon du Molenbeek

Le marais de Ganshoren se prolonge à l'ouest de la rue Vanderveken et de la rue au Bois par un vallon marécageux dont une partie a été plantée de peupliers mais où subsistent aussi une aulnaie ainsi que des prairies humides et de vieux saules têtards. Si la menace de raccordement entre la Pontbeeklaan et la rue Nestor Martin a pu être conjurée, le projet de création d'un zoning industriel à Ganshoren poussa la CEBO, soutenue par Natuurpunt Brussel et le Cercle d'histoire du Comté de Jette, à introduire une demande de classement de l'ensemble du site en 2006.

En 2010 débuta la procédure de classement du vallon mais la même année vit l'approbation d'un plan d'expropriation pour cause d'utilité publique de terrains destinés par la Société de Développement pour la RBC (SDRB) à la création d'une zone d'entreprises urbaines.

En 2012, un arrêté du gouvernement de la RBC classa la partie nord (7 ha) du site concerné par la demande de la CEBO tandis que la partie sud fut dévolue à la zone d'industrie urbaine.

1.3. Le Sippelberg

L'espace vert situé à Ganshoren entre l'avenue Van Overbeke et les rues de l'Ancien Presbytère et de l'Urbanisme a été longtemps l'objet de projets de lotissement que son inscription en zone d'habitation au plan de secteur ne pouvait qu'encourager. Cette affectation fut encore confirmée dans le projet de PRAS de 1999 même si les règlements urbanistiques prévoyaient la possibilité de création d'espaces verts dans tous les types de zones. Cependant, entretemps, la pression immobilière avait donné naissance à un comité de quartier intitulé « SOS Sippelberg » (Pierre Le Jeune et Renée Duhainaut) et soutenu par la CEBO. En 1998, le Conseil communal entreprit de négocier avec le promoteur et accepta le principe d'une révision du PPAS. Grâce à son rachat par la Commune en 1999 et à son aménagement en parc destiné à servir de terrain de jeux pour les enfants, les efforts des habitants furent payants. Le PRAS de 2001 consacra cette nouvelle affectation en zone verte.

La CEBO a aussi obtenu que ce site soit repris dans la base de données "Maillage Vert" de l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE, actuellement Bruxelles Environnement).

1.4. L'étang des Tarins

Situé entre le parc du Château de Rivieren et l'avenue Mathieu De Jonge, un petit bois humide avait attiré l'attention de la CEBO. En 1985, avec l'appui des autorités communales, un projet de zone naturelle humide à caractère didactique fut présenté à l'occasion du "Concours Quatre Saisons" lancé par Annemie Neyts-Uyttebroeck, secrétaire d'Etat à la Région bruxelloise, et reçut l'accord de celle-ci. Cependant, faute d'épuration des eaux usées provenant de l'étang du parc du château, l'exécution des travaux d'aménagement ne put jamais être entreprise.

En 1998, l'étang des Tarins fut inscrit sur la liste de sauvegarde du patrimoine bruxellois.

En 2019, dans le cadre de l'Agenda 21 (programme d'actions réalisé par une localité pour concrétiser le développement durable sur son territoire tout au long du 21e siècle), la commune de Ganshoren a souhaité réactiver ce projet de réhabilitation du site.

2. Les sites naturels de Jette

Dès 1961, les bois communaux de Jette ont fait l'objet d'une convention signée entre les autorités communales et la société ornithologique "De Wielewaal" aux termes desquels le statut de "réserve naturelle libre" était reconnu au bois du Laerbeek, au Poelbos et au bois de Dieleghem afin d'y développer des actions de protection des oiseaux (interdiction de la tanderie, pose de nichoirs et mangeoires, baguage). Les résultats engrangés furent officiellement reconnus avec l'inclusion de ces sites dans le livre consacré aux réserves naturelles de la Belgique et édité par l'Administration des eaux et forêts (Ministère de l'Agriculture) en 1970, à l'occasion de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature.

2.1. Le Poelbos

Un des premiers combats de la CEBO fut de parvenir à une meilleure protection des bois communaux. Au Poelbos, en dépit des accords signés, la commune de Jette autorisa dès 1969 l'organisation de compétitions internationales de moto-cross avec des effets catastrophiques pour la faune et la flore. Si l'installation du campus universitaire de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) avec la création de l'hôpital académique, fit apparaître incongru le voisinage d'un événement aussi polluant, les défenseurs de la nature parmi lesquels la CEBO joua le rôle de locomotive, décidèrent de tout mettre en œuvre pour éviter le renouvellement de pareilles erreurs de gestion.

En plus du classement comme site des trois bois (devenu effectif en 1976 et 1977), le renforcement du statut de protection du Poelbos et d'une partie du bois du Laerbeek, ainsi que du marais de Jette, fut demandé aux édiles communaux.

La désignation en 1977 de Jean-Louis Thys comme bourgmestre de Jette, permit de faire évoluer très favorablement la situation. Le 3 juin 1978, il inaugura la réserve naturelle didactique du Poelbos dont la gestion et l'exploitation pédagogique furent confiées à la CEBO.

En 1983, le bois ayant été racheté par l'État belge, une convention fut signée avec le Secrétariat d'Etat à la Région Bruxelloise. Celui-ci chargeait la CEBO d'organiser des visites guidées du site et d'appliquer un plan de gestion qui, à partir de 1989, fut revu et approuvé par l'IBGE. À cette occasion, le périmètre de protection fut élargi et une nouvelle clôture placée par le Secrétariat d'Etat.

Lorsque la Région de Bruxelles-Capitale fut créée en 1989, le Poelbos fut confirmé dans son statut de réserve naturelle par le Gouvernement bruxellois. En 1998, le statut de réserve naturelle fut étendu à l'ensemble des terrains régionaux (8 hectares).

Le restant du site classé du Poelbos, propriété communale, constitue néanmoins une source potentielle de nuisances (organisation d'événements festifs, non-respect de la zone de *non aedificandi* autour du bois lors de la délivrance en 2020 du permis d'urbanisme pour la création d'une nouvelle école néerlandophone de 17 m de haut).

Des réserves naturelles à Bruxelles... Pourquoi ?

L'appellation "réserve naturelle" recouvrant certaines notions assez différentes, nous ne croyons pas inutile de revenir sur sa signification première. Pour bien nous faire comprendre, disons d'abord ce qu'elle n'est pas ! Passons rapidement sur ces parcs à animaux qui prolifèrent un peu partout et où cohabitent tant bien que mal espèces exotiques et indigènes; le comportement de ces êtres arrachés à leur milieu ne peut en rien être qualifié de naturel. Il s'agit en fait d'une récupération à des fins commerciales du regain d'intérêt du public pour les choses de la nature. Une autre confusion existe entre réserve naturelle et zone verte destinée à la récréation active ! Si ces deux notions peuvent encore coexister dans certains lieux suffisamment vastes et peu ouverts au tourisme, elles sont de plus en plus incompatibles dans nos pays si densément peuplés. Qui dit récréation active dit hélas destruction ou appauvrissement biologique d'un site.

Notre conviction de naturalistes est que ces sites doivent d'abord être respectés pour eux-mêmes et pour tout ce qu'ils recèlent d'irremplaçable, notamment pour leur faune et leur flore. Nous n'acceptons pas d'être les témoins impuissants du plus grand bouleversement écologique de l'histoire : la disparition pure et simple de toute cette vie qui nous entoure. Admettrions-nous que notre génération jouisse du triste privilège d'être la dernière à pouvoir assister au vol rapide du martin-pêcheur, éclair bleu azur rasant l'eau d'un ruisseau ?

Nous pensons donc que l'homme ne peut être admis dans une réserve naturelle que sur la pointe des pieds, en humble admirateur et non en conquérant. N'est-ce pas l'attitude empreinte de respect que nous adoptons devant une œuvre d'art, un monument ?

Dans ces conditions, créer des réserves naturelles dans l'agglomération bruxelloise, là où la poussée humaine et la demande en espaces récréatifs est la plus forte, peut paraître une gageure. Nous sommes toutefois convaincus de la nécessité de préserver intacte ne fut-ce qu'une parcelle de ces témoins du passé que constituent les sites naturels avec leur biodiversité.

Si, pour les raisons évoquées plus haut, notre objectif premier est la conservation, nous sommes également très sensibles au rôle éducatif d'une telle entreprise. Persuadés que l'esprit de conservation naît de la connaissance des richesses à préserver, nous voulons faire de ces réserves des écoles de la nature, ouvertes à tous, jeunes et adultes avides d'apprendre.

2.2. Le bois du Laerbeek

Après l'exploitation d'une carrière de grès calcaire à l'extrémité nord-ouest de Jette, les moines de l'Abbaye de Dieleghem y ont planté des arbres qui constituèrent le bois du Laerbeek, étendue forestière de quelque 100 hectares à la fin du XVIII^e siècle. Malheureusement, les abattages successifs réduisirent cette superficie à moins de 36 hectares.

En dépit du classement du bois en 1976, la partie sud-est fut encore amputée lors de la création de l'avenue du Laerbeek et d'une perspective paysagère, tranchée sacrifiant 18 arbres de grande taille lors de la réalisation du Parc Régional Roi Baudouin.

En 1998, les deux zones biologiquement les plus intéressantes et constituant les lisières occidentale et orientale du bois, acquirent le statut de réserve naturelle.

La CEBO n'a eu de cesse d'intervenir auprès des autorités responsables pour stigmatiser les effets néfastes de certains utilisateurs (moto verte, VTT, quads) et les déchets abandonnés par les promeneurs. L'implantation du campus universitaire et de l'infrastructure hospitalière de la VUB, ne tenant pas compte de la zone de *non aedificandi* prescrite légalement autour des massifs forestiers, a été une nouvelle source de nuisances. En 2007, la CEBO a rejoint un groupe intitulé « LaerbeekBOOs-Le bois du Laerbeek aux abois » pour contrer victorieusement un projet d'installation de terrains de football à proximité immédiate du nord-est du bois.

La construction d'une portion d'autoroute périphérique pour desservir l'exposition universelle du Heysel en 1958, à proximité immédiate du bois du Laerbeek, imposa à cet espace vert une pollution sonore dont on peut craindre, de même que la pollution atmosphérique, l'augmentation dans de fortes proportions avec les projets d'élargissement du Ring par la Région flamande.

Suite à la mobilisation citoyenne initiée par la Commune de Jette, promesse a été faite par la Région flamande de ne pas amputer le bois du Laerbeek mais bien de construire un écopont au-dessus du Ring entre Jette et Wemmel.

2.3. Le bois de Dieleghem

La CEBO a apporté son soutien au Comité de quartier Dieleghem-Heymbosch (André Darquennes et Marcel Tuerlings) à Jette, créé en octobre 1975 pour s'opposer au projet d'aménagement d'une route à travers le bois. Le Comité profita de l'enquête publique relative aux plans généraux d'aménagement (Agglomération de Bruxelles) pour communiquer ses revendications relatives à ce bois et exprimer ses inquiétudes par rapport à la réduction des surfaces boisées du côté de l'avenue du Heymbosch figurant dans l'avant-projet du plan de secteur.

En 1977, le choix du périmètre de classement du bois permit de rassurer les riverains et le plan de secteur de 1979 fit disparaître la zone d'habitations au profit de zones d'espaces verts et de sport de plein air. Ces affectations furent confirmées en 2001 par le PRAS.

2.4. Le marais de Jette

Autrefois partie intégrante du marais de Ganshoren dont il est séparé par la ligne de chemin de fer Bruxelles-Denderleeuw, le fond humide devenu jetteois à partir de 1958, a connu les mêmes bouleversements que son grand voisin suite à l'installation d'un collecteur d'eaux usées au cœur du site. À l'assèchement et à la disparition du fond tourbeux est venue s'ajouter une occupation maraîchère ne laissant subsister qu'un petit triangle marécageux connu sous le nom de « Dellemoeras ». Désireuse de préserver ce dernier plan d'eau important pour la reproduction de batraciens ainsi que la roselière y associée où des dortoirs de passereaux peu communs à Bruxelles (bruants proyers) avaient été recensés, la CEBO demanda sa sauvegarde comme réserve naturelle en 1975.

La création du parc Roi Baudouin, plus précisément de la 3^e phase en 1989, fut l'occasion de réhabiliter le site. Dès 1983, la CEBO plaida pour une destination de zone humide d'intérêt biologique et l'abandon de différents projets envisagés (roseraie, verger avec barbecue, jardin des dahlias, pavillon en bordure de l'avenue de l'Exposition et caractère de parc public urbain transformant les prairies en pelouses). Heureusement, le projet lauréat du Concours pour l'aménagement de cette partie du Parc Roi Baudouin assimila le marais de Jette à une zone de nature spontanée.

En 1990, une convention fut signée entre la CEBO et la RBC confiant à notre association l'organisation de visites guidées et la gestion du site en accord avec l'IBGE.

Le marais de Jette est repris à l'inventaire des biens présentant un intérêt patrimonial. Depuis 1998, il bénéficie du statut de réserve naturelle et constitue un des sites noyaux de la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 « Vallée du Molenbeek ».

Le Parc régional Roi Baudouin à Jette

L'aménagement d'un « parc naturel » suggéré par le comité d'action pour la défense de la vallée du Molenbeek trouva un écho favorable à Jette, lors de l'installation du nouveau Collège échevinal. Celui-ci lança l'idée en 1978 de création d'un parc de plus de 100 hectares pour commémorer les 50 ans du souverain et le 150^e anniversaire de la Belgique (1980). Ce « Parc Roi Baudouin » allait englober tout l'espace compris entre le bois du Laerbeek et le parc de la Jeunesse.

En 1979, la CEBO insista auprès des instances responsables sur la nécessité de conserver intacts certains paysages existants dans le périmètre du parc et de promouvoir une gestion écologique.

La première phase, inaugurée en 1981, comprenait le bois de Dieleghem et le Parc du Sacré-Coeur. L'aménagement de la seconde phase, inaugurée en 1983, provoqua une telle artificialisation du site existant que la CEBO fit part de ses inquiétudes auprès du Ministère des Affaires bruxelloises quant au projet d'aménagement de la 3^e phase.

En 1984, la CEBO, associée au Jets Leefmilieu, participa au Jury du Concours International Parc Roi Baudouin à Jette organisé par l'Association Belge des Architectes de Jardins et des Architectes Paysagistes (sous le patronage du Ministère des Affaires Bruxelloises) à l'occasion de son 50^e anniversaire en vue du choix du maître d'œuvre pour l'étude de cette 3^e phase. Le choix final se porta sur un projet français (Paysages de Lille).

Ce projet fut considéré comme une sorte de compromis entre deux tendances : l'une, celle de la CEBO et du Jets Leefmilieu, écologiste et minimaliste, ne visant qu'à conserver l'ensemble formé par le ruisseau, les prairies de pâture, les roselières, les prairies humides, les lisières de bois et allées de saules têtards ; l'autre, celle des architectes-paysagistes, désirant modeler, travailler, remanier l'espace, créer des axes de perspective, réaliser des plantations horticoles.

Le projet primé divisa la phase III en trois zones : la première, le PARC ou « la nature composée », concerna les abords immédiats du Chalet du Laerbeek, traités en parc du XIXe siècle. La deuxième partie s'intitula la CAMPAGNE ou la nature travaillée. Cette zone engloba les prairies classées et fut limitée par la lisière du Poelbos, le ruisseau du Molenbeek et le talus de chemin de fer. Elle couvra l'ensemble des prairies et des champs de culture. La troisième partie fut intitulée le MARAIS ou la nature spontanée et recouvra le marais de Jette délimité par l'avenue de l'Exposition, le chemin de fer et le Molenbeek.

Les aspects jugés négatifs ou améliorables par la CEBO firent l'objet de propositions d'aménagement adressées à Cécile Goor-Eyben, Secrétaire d'Etat chargée des Espaces verts. Malgré certaines réticences, ces mesures furent finalement adoptées en 1986. Leur mise en application sur le terrain bénéficia du souci de dialogue du successeur de Madame Goor, Jean-Louis Thys, qui associa les habitants intéressés à la réalisation du projet primé. La CEBO, le Jets Leefmilieu et le Comté de Jette eurent un dialogue constructif avec les autorités responsables, les idées de base du projet lauréat étant respectées, mais mieux adaptées au site existant.

2.5. Heymbosch

En bordure de l'avenue de l'Arbre Ballon et de l'avenue du Heymbosch à Jette s'étendait en forme de pipe une zone de nature "sauvage" de près de 3 hectares et considérée par certains riverains comme un terrain vague servant trop souvent de dépotoirs et envahies de panneaux publicitaires.

En 1983, afin de faire prendre conscience à la population riveraine de la valeur de cet espace vert, le service de l'environnement de Jette organisa un premier week-end de travail ayant pour but l'aménagement d'un sentier de promenade.

Avec l'aide de la CEBO, un comité local d'habitants fut alors créé avec pour objectif la reconnaissance comme espace vert de ce talus, propriété communale, et l'aménagement d'un sentier pédestre reliant l'avenue du Heymbosch à la galerie Mercure.

À partir de 1995, une nouvelle dynamique se mit en place face au constat que le site ne bénéficiait d'aucune protection juridique : il était quasi entièrement situé en zone à bâtir au PPAS, en zone d'habitat au plan de secteur et en zone de protection du logement au Plan Régional de Développement (PRD).

Une pétition-patrimoine fut lancée par le Comité Heymbosch et la CEBO demandant le classement du Heymbosch en tant que site. En 1997, la commune de Jette s'engagea à modifier le PPAS en donnant le statut de zone verte au site.

Si le classement ne fut pas obtenu, le PRAS plaça néanmoins le Heymbosch en zone verte de haute valeur biologique.

En 2015, la commune y a fait réaliser avec le concours de la CEBO un parcours pédagogique comprenant plusieurs panneaux détaillant la faune et la flore locales ainsi que d'autres aspects du lieu, tels que sa gestion ou son histoire. Cette collaboration se concrétise aussi par l'organisation régulière de visites guidées.

3. Les sites naturels de Berchem-Sainte-Agathe

La vallée du Molenbeek s'étend aussi sur une grande partie de Berchem-Sainte-Agathe, et comprend les sites naturels du Zavelenberg, du Wilder et du Kattebroeck. En collaboration avec des comités de quartier et les autorités communales, la CEBO s'est fort investie dans la préservation de ce patrimoine de grand intérêt.

3.1. Le Zavelenberg

Situé entre l'avenue Charles Quint et la chaussée de Gand, le Zavelenberg constitue un des derniers reliquats du passé agricole de la RBC et est caractérisé par un paysage vallonné, des prairies, des haies, une zone humide et un petit bois (« Donderbos »). C'est ce dernier biotope qui a attiré l'attention de la CEBO lorsqu'en 1974, des enseignants de l'école contiguë (Hoger Rijksinstituut voor Technisch Onderwijs) ont souhaité lui donner, en tant que propriétaire, un statut de réserve naturelle éducative. Une demande de classement du site fut introduite en 1977 par Leefmilieu Sint-Agatha-Berchem avec le concours de la CEBO.

En 1986, un projet d'implantation d'une surface commerciale à deux niveaux et de 2.400 m² destinée à la vente de tapis put être écarté grâce à l'opposition de la CEBO et du Leefmilieu Sint-Agatha-Berchem.

La valeur scientifique et esthétique du site fut enfin reconnue par le classement de 15,1 hectares par arrêté royal du 26 avril 1989.

En 1991, une grande partie du Zavelenberg fut vendue par la Société du Logement de la Région bruxelloise à la RBC et en 1992, elle devint une réserve naturelle régionale de 12,7 ha.

En août 1994, le Ministre de l'Environnement de la RBC signa une convention avec la CEBO avec pour objectif de mieux contrôler les charges de bétail aux endroits les plus délicats et d'augmenter la biodiversité du site par de nouvelles plantations.

En 2001, le PRAS inscrit le Zavelenberg en zone verte de haute valeur biologique.

Suite à un rapport d'experts demandé en 2007 par la Commune de Berchem-Sainte-Agathe et la CEBO, différents propositions de cheminements furent proposées et un chemin de promenade, repris dans la Promenade verte régionale, fut aménagé dans la partie ouest.

En octobre 2015, Bruxelles Environnement rédigea un plan de gestion du site qui fut officialisé par un arrêté du Gouvernement régional fin 2016. L'accent y était mis sur le fauchage régulier des formations ouvertes et une gestion par pâturage plus extensive, l'entretien écologique et régulier des points d'eau, l'entretien des saules têtards et la taille douce des haies, la plantation de nouvelles haies et le remplacement éventuel des arbres remarquables en mauvais état.

Suite au décès du fermier en 2018, un pâturage par moutons fut mis en place. En juillet 2020, un appel à candidatures pour occupation (temporaire dans une première phase) a été lancé par Bruxelles Environnement.



Plantée en 1995 à l'initiative de la CEBO, la haie d'arbustes indigènes isole à présent efficacement le site du Zavelenberg du trafic dense de l'avenue Charles Quint contiguë.

3.2. Le bois du Wilder

Le Wilder, alias Koninckxbos, qui jouxte le centre historique de la commune, est délimité par les rues du Wilder, de l'Allée Verte et Kasterlinden et par la drève des Maricolles. En 1979, le plan de secteur de l'Agglomération bruxelloise l'inscrivit comme zone d'espaces verts. À l'époque, il se composait d'anciennes terres agricoles, d'anciens remblais, de potagers et de vergers abandonnés ou non, de fermettes en ruine et d'une partie d'un ancien parc privé. Toutes ces parcelles, ayant évolué librement, présentaient toute une gamme de différents stades de recolonisation : prairie, roselière, saulaie, bois clair à orchidées, jeune chênaie, frênaie érablière des talus...

En tant que propriétaire, la commune de Berchem-Sainte-Agathe souhaite y aménager un parc public. La CEBO et Leefmilieu Sint-Agatha-Berchem organisèrent alors à partir de 1984 des séances d'information pour faire connaître leur souhait de voir maintenue la valeur biologique du site. Des visites guidées et des actions de nettoyage du site furent mises sur pied. Un comité d'accompagnement du projet de parc fut créé, aux réunions duquel les deux associations furent conviées. En 1989, celles-ci réalisèrent un cahier de propositions en matière de gestion et d'animation du site. En 1992, une convention pour la gestion écologique d'une partie du Wilder fut signée entre la CEBO et la RBC, la commune ayant conclu en 1991 un bail emphytéotique de 99 ans avec celle-ci.

L'aménagement réalisé en 1995 tient compte de la nécessité de garder au Wilder son double rôle à la fois récréatif et écologique.

3.3. Le Kattebroeck

Situé à la limite ouest de la commune de Berchem-Sainte-Agathe, ce site s'étend sur 4,5 hectares entre les rues des Chats, Potaarde et de Dilbeek et le Molenbeek. Il se compose de prairies de pâture descendant en pente douce vers un fonds de vallée humide occupé par une vaste roselière et le Molenbeek bordé d'une rangée de saules têtards.

En juin 1989, ce site fit l'objet d'une demande de permis de lotir par une société immobilière. Ce lotissement comprenait deux phases visant à urbaniser tout le vallon. Les riverains s'insurgèrent contre ce projet et formèrent un comité de défense "SOS Kattebroeck" qui reçut l'appui de la CEBO pour préserver le paysage de la vallée et sa richesse floristique et faunistique. Un sentier pédagogique fut créé avec l'appui du Fonds de l'Environnement de la Fondation Roi Baudouin et des travaux de gestion furent pris en charge par le comité.

En 1994, la demande de classement introduite deux ans auparavant, aboutit à la sauvegarde de deux hectares, les plus intéressants du point de vue biologique. Ce premier arrêté de classement ayant été l'objet de recours en annulation devant le Conseil d'État, un nouvel arrêté de classement concernant cette fois les 4,5 ha du site fut pris en 2004. Entretemps, le PRAS de 2001 avait élargi la zone verte protégeant le site.



Inauguration du sentier du Kattebroeck le 27/10/1990. V. Guns, Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe et D. Gosuin, Secrétaire d'Etat à la Région Bruxelloise, sont entourés à gauche par B. Schoonbroodt, administrateur de la CEBO et à droite par M. Van de Maele, animatrice de SOS Kattebroeck. Photo : Ch. Faure.

3.4. Le Hogenbos (Hoogveld)

Au sud de la ligne de séparation des eaux entre la vallée du Molenbeek et celle de la Senne, le Hogenbos se présente sous la forme d'une colline descendant en pente douce de la rue Kasterlinden vers la rue du Bon Pasteur, située sur Molenbeek-Saint-Jean. Cultivé et mis en pâture depuis la fin du Moyen-Age, il présente aussi un alignement de saules et des haies d'aubépines.

En septembre 1999, la CEBO constata que ce site d'une superficie d'environ 4 hectares, était repris en zone de réserve foncière dans le nouveau projet de PRAS. Sans faire l'économie d'une démarche spécifique dans le cadre de l'enquête publique de ce PRAS II, l'association introduisit par ailleurs une demande officielle de classement (pétition-patrimoine) du site mais également de la villa située au sommet de la colline du Hogenbos et qui est un chef-d'œuvre de décoration intérieure art nouveau.

Si la villa fut classée fin 2000, le Hogenbos fut inscrit en zone verte au PRAS en 2001.

Depuis juin 2016, un projet d'agriculture urbaine participatif et citoyen est porté par un collectif de citoyens, les "1082 nuances de vert".

4. Le Scheutbos à Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht

Le Scheutbos est une vaste étendue de quelque 50 hectares de prairies pâturées, friches, cultures et bois, située principalement à Molenbeek-Saint-Jean mais débordant sur Anderlecht. C'est dans son bulletin daté de juillet-août 1985 que la CEBO commença à s'intéresser à ce site : le conseil communal de Molenbeek envisageait déjà d'y créer un « parc naturel ». La conclusion de cet article était prophétique : « Affaire à suivre » !

En avril 1991, une section intitulée CEBO-Scheutbos entama le combat pour le classement comme site et la désignation comme espace vert de ce site inscrit en zone de réserve (foncière) au plan de secteur de l'Agglomération bruxelloise de 1979. Pas moins de 13 revendications avaient été inventoriées pour alimenter notre lutte en faveur de ce grand espace de nature.

Ce comité de sauvegarde comprenant une douzaine de membres actifs débuta ses actions par la sensibilisation des riverains et des autorités responsables (réunions mensuelles, brochures, toutes boîtes, feuillet d'information, visites guidées, séances de gestion...). Un sentier-promenade didactique fut réalisé grâce à un subside de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale.

Si la construction d'un Centre gériatrique au nord du site ne put être empêchée, le comité constitua un dossier de demande de classement des autres terrains.

En 1992, un espace de 6 hectares fut cédé par bail par la Commune de Molenbeek à la RBC en vue de l'aménagement d'un parc. Ouvert en 1995, on y trouve des plaines de jeux, des jardins potagers, des pelouses, des prés, des friches, le tout agencé comme un parc paysager traditionnel. Ce parc régional crée une zone tampon entre les habitations et les 44 ha du site naturel dont la CEBO obtint le classement en 1997.

En 1998, un Comité d'Accompagnement et de Gestion du site du Scheutbos fut créé auquel fut conviée la section CEBO-Scheutbos. En 1999, celle-ci se constitua en un Comité de quartier intitulé « Les Amis du Scheutbos » pour mieux s'ancrer localement.

En 2001, le Scheutbos fut inscrit en zone verte au PRAS.

En 2013, une nouvelle demande de classement comme site de 4 hectares situés à l'est du chemin Deraedt fut soutenue par une pétition signée par 3162 personnes ! Deux ans plus tard, un arrêté du Gouvernement de la RBC donnait une suite positive à cette requête.

Par ailleurs, dès 2003, les Amis du Scheutbos avaient soutenu le projet de la Commune de Molenbeek de transformer l'ancienne ferme située à la chaussée de Ninove (997) en Maison de la Nature destinée à sensibiliser les enfants des nombreuses écoles situées à proximité du Scheutbos. En 2019, la rénovation de la ferme fut achevée et en 2020, les premières activités organisées à l'intention de l'enseignement primaire.



5. Le Marais de la Laiterie à Anderlecht

En 1994, la CEBO fit découvrir aux Bruxellois un site naturel à la limite de Molenbeek et d'Anderlecht qui, bien que de petite superficie (70 ares), possédait un grand intérêt naturel. Une pièce d'eau entourée de roseaux et de saules, abritait canards colverts et poules d'eau mais aussi des rousserolles, ces fauvelles aquatiques migratrices devenues rares à Bruxelles. Bien que repris en zone d'habitation au plan de secteur, ce site fut classé en 1997 et inscrit en 2001 comme zone verte de haute valeur biologique au PRAS.

6. Les parcs urbains

En plus des sites naturels dont il vient d'être question existe au nord-ouest de Bruxelles toute une série de parcs dont l'intérêt botanique est bien décrit dans les brochures intitulées « promenades dendrologiques » que Patrick Verhaeghe, scientifique spécialiste des arbres, leur a consacrées. Lors d'atteintes à leur intégrité, la CEBO n'a pas hésité à intervenir en leur faveur. C'est ainsi qu'en 1997, nous avons suggéré à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean de demander l'inscription sur la liste de sauvegarde du patrimoine bruxellois du **Parc Albert** menacé par l'implantation d'un immeuble de 16 étages en plein milieu du site. Inscrit en zone d'habitation au plan de secteur de 1979, il fut repris en 2001 comme zone de parc dans le PRAS.

Victime du vandalisme et de l'abandon des autorités communales, le **Parc Astrid** à Anderlecht s'était extrêmement dégradé. Pour attirer l'attention sur l'importance de ce parc, la CEBO lui a consacré en 1995 une publication retraçant son historique et son intérêt biologique. Depuis lors, un projet global de restauration a été entrepris.

III. ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

La sensibilisation des habitants aux richesses naturelles de leur terroir s'est effectuée par le biais de différentes activités : visites guidées, projection de diapositives et de films, cours d'initiation aux sciences naturelles. Ce panel d'activités comportait aussi l'éducation des jeunes à la connaissance et à la conservation du patrimoine naturel.

1. Conférences et films

Des films super 8 mm furent réalisés pour la CEBO par Jean Michiels et Jean Rommes sur la faune et la flore de nos régions : Les ailes de la Gaume – Amplexus – La trouée – Le cri du ciel – À l'ombre des roseaux – Sauvage est le bestiaire.

Organisées principalement d'octobre à mars, des conférences illustrées de montages de diapositives ou de films furent consacrées à des thèmes très divers liés à la nature et présentées à Ganshoren, Jette, Berchem-Sainte-Agathe et Laeken.

2. Concours de dessins

Destiné aux établissements scolaires de l'ouest de Bruxelles, un concours de dessins sur le thème « l'oiseau et la protection de la nature » fut organisé en 1972 pour trois catégories d'âge. Cette initiative remporta un succès considérable, la proclamation des lauréats étant couplée à l'exposition de plus de 2.200 dessins dans la salle communale de Ganshoren.



Dessin lauréat de Yvonne Haesevoets (13 ans) de Ganshoren.

3. Maison de la Nature

À l'intervention de la CEBO, le pavillon-témoin utilisé lors de la création du quartier d'habitations Étrimo à Ganshoren, ne fut pas démoli et fut aménagé pour servir de "Maison de la Nature" et de local pour les « 3 x 20 ». Situé au n° 66, avenue de la Réforme, ce centre de renseignements et de documentation sur la nature et l'environnement fut ouvert en avril 1975.

Accessible le mercredi soir, il a permis d'accueillir non seulement les passionnés de nature mais aussi tous les habitants sensibles à la défense de l'environnement et désireux de s'informer sur tous les aspects liés à l'aménagement du territoire. Des exposés illustrés de diapositives ou de films ont été organisés sur des thèmes très variés liés à la connaissance de la nature. Une bibliothèque permettant le prêt d'ouvrages sur la nature a été constituée grâce aux dons de nombreux membres parmi lesquels Patrick Hirsch a été un des plus actifs. En fonction du nombre de participants, ce local permet aussi la tenue de certains cours d'initiation à la nature en alternance avec d'autres locaux (salle des Fêtes de Jette, Foyer Culturel Jettois).



La Maison de la Nature à Ganshoren (avenue de la Réforme 66) avec l'Atomium visible à gauche ! Photo : Ch. Faure.

4. Cours d'initiation à la nature

Des cours d'initiation à l'étude de la nature ont été organisés, axés surtout au début sur les oiseaux (reconnaissance, habitats, protection) mais étendus progressivement à d'autres domaines (botanique, entomologie, mycologie). Cette activité vit s'impliquer des naturalistes de la CEBO (Sandrine Godefroid, Philippe Nolf, Patrick Verhaeghe, Bruno Verhelpen, Robert Voet) mais aussi des scientifiques extérieurs tels que le Dr P. Creten ou le professeur Constant Vanden Berghen.

Constant Vanden Berghen (1914-2004)

Né à Molenbeek-Saint-Jean, il fut professeur à l'Athénée Royal de cette commune ainsi qu'à l'Université catholique de Louvain et collaborateur scientifique du Jardin Botanique national de Belgique. Il fut aussi président de la Société Royale de Botanique de Belgique et des Naturalistes belges.

De 1988 à 1990, la CEBO put compter sur sa collaboration pour l'organisation de cours de botanique (initiation à l'étude de la végétation, aspects de la végétation des environs de Bruxelles, la végétation du littoral de la Mer du Nord et de la Manche) suivis de sorties sur le terrain en Belgique ou en France. Il fut aussi membre du Comité de gestion de la réserve naturelle du Poelbos à Jette.

5. Excursions en Belgique et à l'étranger

Grâce à l'implication de personnes motivées et compétentes (Philippe Nolf, Daniel Estiévenart, Jacques et Arlette Kinnaert), des excursions furent organisées en voiture ou en autocar dans différents sites naturels de Belgique mais aussi aux Pays-Bas (Zélande, Texel) et en France (Cap Gris-Nez, Lorraine).



Excursion de la CEBO au teruil de l'Héribus (Cuesmes) le 16 juin 1991. (En tête du groupe : Louis Draps et Jean Rommes). Photo : Ch. Faure.

6. Promenades dendrologiques

Venant s'ajouter aux arbres de nos régions, des essences exotiques en provenance de différents continents ont été introduites par des horticulteurs ; elles ornent aujourd'hui nos rues et nos espaces verts. Pour les faire connaître aux citoyens, Patrick Verhaeghe, collaborateur scientifique à l'IRSNB, rédigea de 1998 à 2004, une série de 8 brochures sous forme de promenades dendrologiques. En outre, il organisa des balades en empruntant certains de ces itinéraires à la recherche des arbres remarquables.

7. Visites guidées

Cet important volet des activités de la CEBO remonte à sa création. Des milliers de visiteurs venus du milieu scolaire ou associatif en ont bénéficié sans oublier les participants aux visites mensuelles gratuites organisées dans la vallée du Molenbeek (marais de Jette-Ganshoren, Poelbos) ou au Scheutbos.

S'y sont ajoutées les visites mises sur pied à l'occasion d'événements particuliers (Journées du Patrimoine, Semaine bruxelloise de l'eau, Fête de l'Environnement, Fête de l'Iris, Semaine bruxelloise de la Nature, La Nature en fête...) ou à la demande des communes (Marais de Ganshoren, Heymbosch à Jette).

Des visites thématiques ont également eu lieu afin d'apprendre à reconnaître le chant des oiseaux ou de déterminer les champignons.



Visite guidée de la Vallée du Molenbeek à Jette par Harry Mardulyn le 6 octobre 1990. Photo : Ch. Faure.

8. Bulletin CEBO

Créé en 1970, le bulletin CEBO (intitulé « Ciconia » jusqu'en février 1986) a pour but d'informer ses membres des actions et de l'agenda des activités de l'association mais aussi des « Amis du Scheutbos ». Depuis 2009, une chronique naturaliste est consacrée à la biodiversité de la vallée du Molenbeek. Des thèmes précis furent l'objet de nombreux articles : les sites naturels bruxellois (B. Schoonbroodt) - le coin nature gourmande (L. Aubinet) - chronique faunistique de la réserve du Poelbos (J. Michiels) - Poelbos : les carnets de la réserve (L. Aubinet et L. Draps).

De 1980 à 1987, en tant que supplément annuel, des fiches didactiques en couleurs consacrées à la **faune** et à la **flore de Belgique** furent éditées (8 séries parues totalisant 109 fiches traitant des espèces caractéristiques de différents habitats qu'il s'agisse des milieux d'eau douce, des biotopes forestiers, des haies ou des milieux prairiaux dont les pelouses calcaires). Le texte explicatif était complété par des photos prises par des membres de la CEBO.

Publications de la CEBO

GEERINCK, D., coll. DELISSE, M. (2007), *Promenades dendrologiques à Bruxelles – Forest*, 36 pp.

GILLET, P., GODEFROID, S., LIPPENS, E. et VERHELPE, B. (1992), *Le Scheutbos : un site semi-naturel à sauvegarder*, 65 pp.

ROMMES, J. (1980). *Le Poelbos, réserve naturelle*, 20 pp.

ROMMES, J. (1988). *Guide du marais de Jette-Ganshoren*, 95 pp.

SCHOONBROODT, B. (1995), *Le Parc Astrid, d'un but à l'autre (1905-1995)*, 64 pp.

SCHOONBROODT, B. (1997), *Itinéraires berchemois/Berchemse wandelingen*. Commune de Berchem-Sainte-Agathe et CEBO, 52 pp.

SCHOONBROODT, B. (1999), *Berchem-Sainte-Agathe, Les Chemins du Patrimoine*, 80 pp.

SCHOONBROODT, B. (2003), *Michel Polak, de l'Art Nouveau à l'Art Déco*, 103 pp.

VANDEN BERGHEN, C. (1988), *Etude de la végétation*, 7 pp.

VANDEN BERGHEN, C. (1989), *Aspects de la végétation des environs de Bruxelles*, 8 pp.

VANDEN BERGHEN, C. (1990), *La végétation du littoral de la Mer du Nord et de la Manche*, 7 pp.

VERHAEGHE, P. (1998), *Initiation à la reconnaissance des plantes ligneuses, 1^{ère} partie : notions générales et reconnaissance des conifères*, 12 p. 2^{ème} partie : reconnaissance des feuillus, 13 pp.

VERHAEGHE, P., coll. SCHOONBROODT, B. (1998), *Promenades dendrologiques à Bruxelles-Ouest – Molenbeek-Saint-Jean*, 40 pp.

VERHAEGHE, P., coll. BARA, W. & VERHELPE, B. (1999), *Promenades dendrologiques à Bruxelles-Ouest – Ganshoren*, 32 pp.

VERHAEGHE, P., coll. GEERINCK, D. (1999, 2004), *Promenades dendrologiques à Bruxelles-Ouest – Jette*, 48 pp.

VERHAEGHE, P., coll. GEERINCK, D. (1999), *Promenades dendrologiques à Bruxelles-Ouest – Koekelberg*, 24 pp.

VERHAEGHE, P. & GEERINCK, D., coll. COUTREZ, D. (2000), *Promenades dendrologiques à Bruxelles-Ouest – Anderlecht*, 56 pp.

VERHAEGHE, P., coll. GEERINCK, D. (2001), *Promenades dendrologiques à Bruxelles-Ouest – Laeken*, 56 pp.

VERHAEGHE, P., coll. GEERINCK, D. (1998, 2002), *Promenades dendrologiques à Bruxelles-Ouest – Berchem-Sainte-Agathe*, 40 pp.

VERHAEGHE, P. & GEERINCK, D. (2003), *Promenades dendrologiques à Bruxelles – Bruxelles (Pentagone)*, 56 pp.

Bulletins **Ciconia** (trimestriel) n°s 1 (janvier 1970) à 27 (octobre 1976) – (mensuel) n°s 28 (janvier 1977) à 127 (février 1986).

Bulletins **CEBO** (mensuel) n°s 128 (mars 1986) à 212 (déc 1992) - (trimestriel) n°s 213 (janvier 1994) à 320 (octobre 2020).

IV. GESTION DE SITES NATURELS ET ÉTUDE DE LA BIODIVERSITÉ

Très tôt, la CEBO a proposé sa collaboration pour gérer des sites naturels, non seulement en attendant que les autorités publiques prennent le relais en y engageant leur administration mais aussi d'une manière permanente dans le cas du Poelbos et du marais de Jette. Le suivi de la biodiversité est aussi essentiel pour juger de la pertinence des gestions mises en œuvre et pour participer d'une manière plus globale à l'inventaire des espèces vivantes en RBC.

1. Gestion de sites naturels

1.1. Le Poelbos à Jette

Suite aux conventions signées successivement avec la commune de Jette et la RBC, la CEBO a pris en charge une partie de la gestion de cette réserve naturelle (pose et entretien de nichoirs, entretien des chemins de visite et des clôtures, restauration des berges de l'étang de pêche en 1994 en collaboration avec l'Amicale des Pêcheurs Sportifs Jettois).

Les dérèglements climatiques en cours (vents violents plus fréquents, sécheresse...) sont responsables de la chute ou de la fragilisation de grands arbres et nécessitent des travaux importants d'entretien et d'abattage et de réparation de clôtures exécutés par Bruxelles Environnement.

En 1990, grâce à un subside de la Fondation Roi Baudouin, l'ancienne glacière du Poelbos a été complètement évacuée des déchets qui l'encombraient et transformée en **refuge pour chauves-souris** par la CEBO. Un taux d'humidité trop important a nécessité des travaux complémentaires pour évacuer l'eau en surplus.

1.2. Le marais de Ganshoren

Depuis 1987, la CEBO y a mobilisé des volontaires pour des activités ponctuelles de gestion (fauchage de la végétation, évacuation de déchets) avant de céder le relais à des entrepreneurs agissant pour le compte de la RBC.

Depuis la réhabilitation de cette réserve naturelle en 2016, la CEBO a pris en charge la surveillance des lieux de nidification d'oiseaux rares (roussettes, grèbe castagneux, rossignol) afin d'en informer Bruxelles Environnement et pouvoir adapter au mieux les périodes de fauches destinées à diversifier la flore et la faune des prairies humides.



Opération nettoyage de la vallée du Molenbeek à Jette, le 3 mars 1984.

Photo : Willy Paessens

1.3. Le marais de Jette

Fin 1989 était signée une convention entre la RBC et la CEBO confiant à celle-ci la gestion écologique de ce site, conformément au plan de gestion élaboré par l'IBGE (à présent Bruxelles Environnement). Les premières années, les séances de gestion eurent lieu deux fois par mois, le samedi, d'octobre à février. Puis, une équipe de seniors prit le relais en assurant les travaux une fois par semaine.

Ces travaux concernent, principalement en automne-hiver, le fauchage des massifs de roseaux et l'utilisation des produits de fauche pour la confection de tas de compost,

indispensables au maintien d'une population importante de couleuvres helvétiques. L'élagage de saules-têtards et l'entretien des étangs (faucardage, approfondissement et extension) destinés à la reproduction des batraciens sont aussi réalisés durant la mauvaise saison.

Le printemps et l'été sont dédiés à l'entretien des chemins de visite (débranchage, fauchage), des clôtures et du pavillon d'accueil de la réserve, ainsi qu'à l'éradication de plantes invasives (renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya, solidage géant). Bruxelles Environnement se charge des gros travaux tels que la réfection de caillebotis et le tronçonnage de grands arbres tombés et de travaux exceptionnels tels que la pose de tuyaux pour raccorder les eaux du marais de Ganshoren à celles du marais de Jette.

Récemment, des nichoirs pour oiseaux cavernicoles ont été posés dans la partie boisée du marais et un talus a été aménagé à proximité d'un étang pour favoriser la nidification du martin-pêcheur.



Travaux de gestion au marais de Jette.

Photo : Magalie Tomas Millan

1.4. Le Wilder à Berchem-Sainte-Agathe

Le 25 novembre 1992 était signée une convention entre la RBC et la CEBO confiant à celle-ci pour 5 ans la gestion écologique d'une partie du site, conformément aux plans de gestion élaborés par l'IBGE et le Groupe Interuniversitaire de Recherches en Écologie Appliquée (GIREA).

1.5. Le Scheutbos à Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht

Dès 1992, des séances de gestion ont été organisées le premier samedi du mois (fauchage avec évacuation des produits de fauche, ramassage des détritiques...).

Actuellement, la gestion est assurée par Bruxelles Environnement, la commune de Molenbeek-Saint-Jean et Les Amis du Scheutbos.

2. Étude de la biodiversité

*On ne protège bien que ce que l'on connaît bien ! La mise en pratique sur le terrain des leçons d'initiation à la flore et à la faune a été aussi une des priorités de la CEBO. À cet égard, le développement des moyens informatiques, et en particulier du portail **observations.be**, géré par Natagora depuis 2008, a permis de motiver de nombreux amoureux de la nature à communiquer leurs observations. Grâce à sa chronique naturaliste, le bulletin CEBO permet de rendre compte de la biodiversité présente dans la vallée du Molenbeek à Bruxelles mais aussi dans son prolongement en Flandre. Si la photothèque constituée à la Maison de la Nature se composait autrefois essentiellement de diapositives, c'est aujourd'hui des photos numériques et des vidéos qui permettent d'enrichir les bases de données témoignant de la richesse de notre patrimoine naturel.*

2.1. Mammifères

La présence au marais de Ganshoren d'un dortoir de hiboux moyens-ducs a permis de contribuer à la connaissance du régime alimentaire de ce rapace nocturne et donc des petits mammifères présents (surtout des **rongeurs**) par l'analyse des pelotes de réjection en 1976 et 1990-1991 (Bruno Flamion et Christian Faure).

L'ancienne glacière du Poelbos transformée en refuge pour **chauves-souris** par la CEBO en 1990, a fait l'objet d'un article détaillant les espèces concernées et leur présence hivernale (voir *Annales 2013 du Comté de Jette*). Actuellement, la CEBO continue à assurer le suivi de l'hibernation de ces mammifères volants. Par ailleurs, une collaboration s'est établie avec PlecobruX, le groupe chauves-souris de Natagora Bruxelles, donnant lieu tous les 3 ans à des recensements sur les plans d'eau de la vallée du Molenbeek.

La CEBO a participé au projet d'Atlas des mammifères de Bruxelles (2015-2016) lancé par Bruxelles Environnement en collaboration avec Natagora et Natuurpunt. À cette occasion, l'utilisation de caméras thermiques au marais de Jette et au Poelbos a permis de confirmer la présence nouvelle dans le nord-ouest de Bruxelles d'une petite population de **chevreuils**. Cette technique permet désormais de suivre l'évolution d'autres espèces comme le **renard**, le **lapin**, le **hérisson** ou l'**écureuil**.

2.2. Oiseaux

Dès 1973, la CEBO a collaboré aux projets successifs d'Atlas, qu'il s'agisse de l'Atlas des Oiseaux nicheurs de Belgique (IRSNB) ou des Atlas des Oiseaux Nicheurs de la RBC (1989-1991 et 2000-2004) (Bruxelles Environnement/Aves).

Dans le cadre du programme de surveillance de l'État de l'Environnement bruxellois, organisé par Bruxelles Environnement et dont Aves, le pôle ornithologique de Natagora, assure le volet consacré à l'avifaune, la CEBO participe depuis 1995 au suivi de l'avifaune commune par points d'écoute au marais de Jette-Ganshoren et au Poelbos à Jette. La CEBO s'est aussi investie dans le comptage estival des **perruches à collier** et **alexandre** au dortoir que ces oiseaux exotiques ont constitué à partir de 2003 au parc Elisabeth à Koekelberg. Réalisés à 4 reprises entre 2010 et 2016, ces recensements ont permis de suivre l'évolution des effectifs cumulant à plus de 4500 individus.

Ce parc qui entoure la Basilique du Sacré-Coeur, a aussi requis l'attention depuis plusieurs années des ornithologues et photographes de la CEBO par la présence, en saison

de reproduction, d'un couple de **faucons pèlerins**. C'est finalement en 2018 qu'un ancien nid de corneille installé sur l'édifice religieux permit la nidification de ces prestigieux rapaces avec l'envol de deux fauconneaux. La CEBO apporta sa pierre à cette heureuse conclusion en contactant le Groupe Spéléo Redan, organisateur d'un Rallye de démonstration sur les façades de la Basilique.

Au Poelbos, le contrôle des nichoirs posés par la CEBO a permis de suivre l'évolution des populations d'oiseaux cavernicoles. Si **mésanges bleue** et **charbonnière**, **trogodyte** et **pigeon colombin** sont toujours bien présents, le **moineau friquet** et la **mésange nonnette** ont désormais disparu. Depuis 2018, ce contrôle se double d'un suivi par caméra infrarouge de l'occupation de nichoirs à **chouette hulotte**.

La colonie de **corbeaux freux** au domaine du château de Rivieren à Ganshoren est suivie depuis son installation en 2011, un an après le retour de cette espèce comme oiseau nicheur à Bruxelles.

Que ce soit en partenariat avec Aves ou avec les communes de Jette et de Ganshoren, la CEBO participe aux recensements du **moineau domestique** et du **martinet noir** dont les effectifs ont connu une chute importante depuis le début de ce siècle.

2.3. Reptiles et amphibiens

La CEBO a participé aux deux projets d'Atlas herpétologiques de la Région de Bruxelles-Capitale (1984-2003 et 2018-2019) lancés à l'initiative de Bruxelles Environnement, Natagora et Natuurpunt. À cette fin, des recensements de **crapauds**, **grenouilles** (2 espèces) et **tritons** (3 espèces) ont été menés au marais de Jette où est aussi présente la seule population bruxelloise de **couleuvres helvétiques**. En plus des contrôles permanents des plaques sous lesquelles se réfugient ces serpents mais aussi l'**orvet fragile**, le principal lieu de ponte fait l'objet d'un inventaire annuel (plus de 300 oeufs en 2020) en collaboration avec le groupe herpétologique Hyla de Natuurpunt.

2.4. Insectes

La CEBO a participé récemment au projet d'Atlas des **Odonates** (libellules et demoiselles) de Bruxelles-Capitale (2018-2019) lancé par l'IRSNB et le groupe de travail Gomphus des Naturalistes belges. La création de deux étangs au marais de Ganshoren a permis de contribuer de manière efficace à ce recensement.

Auparavant, nos entomologistes avaient collaboré aux projets d'atlas des **papillons diurnes** de Bruxelles (Bruxelles Environnement) et des **orthoptères** (criquets et sauterelles) de Bruxelles (Jeunes & Nature).

2.5. Plantes

Le suivi des stations d'**orchidées** à Jette et à Zellik a fait l'objet de collaboration avec l'Association pour l'étude de de la Floristique (AEF). Ces recensements annuels permettent aussi de juger de la pertinence des techniques de gestion mises en oeuvre pour les sites concernés.

Les inventaires de plantes réalisés par la CEBO au Poelbos et au marais de Jette ont pu être complétés grâce à l'expertise du Jardin botanique national de Belgique pour la détermination des **mousses** et **lichens**.

2.6. Champignons

La richesse mycologique du bois du Laerbeek à Jette est suivie depuis des dizaines d'années par la CEBO. Plus récemment, des inventaires ont été effectués au Poelbos et au marais de Jette avec la collaboration du **Cercle de Mycologie de Bruxelles**.

V. PARTENARIATS

Si la CEBO s'est affiliée à plusieurs fédérations de protection de la nature et de l'environnement, elle a aussi tenu à être à l'écoute des comités d'habitants et d'autres groupements locaux pour mieux cerner les revendications des riverains des sites naturels ou autres espaces verts. Outre les comités de quartier cités plus haut dans le cadre de la sauvegarde des sites naturels, des contacts privilégiés ont été établis avec certaines associations.

1. Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore du Comté de Jette et de la Région

Dès 1972, François Van Bellingen, président du Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore du Comté de Jette et des environs, marqua son intérêt pour notre objectif de conservation du patrimoine naturel et entama une collaboration qui s'est prolongée jusqu'à nos jours. Elle prit différentes formes (délégué commun à l'IEB, participation au comité de défense de la vallée du Molenbeek, soutien aux demandes de classement de sites...).

Des promenades communes furent organisées dès 1985 mais surtout depuis 2000 dans les principaux sites naturels bruxellois : Marais de Jette-Ganshoren, Poelbos à Jette, Scheutbos à Molenbeek-Saint-Jean, bois du Wilder à Berchem-Sainte-Agathe, Moeraskes à Evere et parc Walckiers à Schaerbeek, Vogelzang à Anderlecht, la promenade verte de Neder-Over-Heembeek, Neerpede à Anderlecht, le parc de Forest, le Moulin d'Evere, Hof ter Musschen à Woluwe-Saint-Lambert, Kerremansbos à Zellik, Kauwberg à Uccle, Wolvendael à Uccle, Tangebeekbos à Vilvoorde, Forêt de Soignes à Auderghem.

Articles de la CEBO (auteur : Jean Rommes) publiés dans les

Annales du Comté de Jette (« Notre Comté »)

2013 : *Le N-O de Bruxelles, noyau historique de nos perruches indiennes*. Notre Comté, 39-40 : pp. 33-42 / *Le refuge pour chauves-souris du Poelbos à Jette*. Notre Comté, 39-40 : pp. 43-49 / *Le roman du renard bruxellois*. Notre Comté, 39-40 : pp. 51-58.

2014 : *La couleuvre à collier dans la vallée du Molenbeek à Jette, Ganshoren et Zellik*. NC, 41 : pp. 29-41.

2015 : *La conquête de l'Ouest du faucon pèlerin*. NC, 42 : pp. 7-16.

2016 : *Orchidées sauvages, joyaux de la vallée du Molenbeek*. NC, 43 : pp. 35-46.

2017 : *Le hêtre (Fagus sylvatica) en forêt de Soignes*. NC, 44 : pp. 155-162.

2018 : *La conquête du plat pays par le chevreuil*. NC, 45 : pp. 43-56.

2019 : *Demoiselles et libellules du marais de Jette-Ganshoren*. NC, 46 : pp. 101-120.

2. Ferme pour enfants de Jette

En 1984, la CEBO apprend avec grand intérêt le projet de la Commune de Jette de transformer une ancienne ferme située près du Poelbos (petite rue Sainte-Anne 172) en ferme pédagogique. Le but poursuivi est de familiariser les enfants avec les différentes activités d'une ferme et de les faire participer concrètement à des travaux (soins aux animaux, culture de plantes, fabrication du pain, du fromage, traitement de la laine...).

En 1986, une asbl intitulée « Ferme pour Enfants - Kinderboerderij » voit le jour : elle dispose d'une dizaine d'hectares de terrains entre le chalet du bois du Laerbeek et la voie ferrée Bruxelles-Dendermonde. Par la participation active de plusieurs de ses membres, la CEBO soutient cette initiative dont les objectifs en matière d'environnement et d'éducation coïncident pleinement avec ses préoccupations. En septembre a lieu l'inauguration officielle de la Ferme lors de la première « Grande fête à la Ferme ».

Cette ferme est destinée à tous les élèves de l'enseignement fondamental des différents réseaux établis à Jette, ainsi qu'à ceux qui fréquentent les écoles gardiennes. Les enseignants sont invités à venir chacun au moins une fois par an avec leur classe et passer à la ferme une journée entière consacrée à une initiation à la culture et à l'élevage. Alors que la CEBO oeuvre à une prise de conscience de la nécessité de sauvegarder notre patrimoine naturel, la ferme s'attache plus particulièrement à inculquer aux enfants le respect, la compréhension et l'appropriation de notre patrimoine et de notre potentiel culturel, et notamment cultural.

3. Amicale des Pêcheurs Sportifs Jettois (APSJ)

Les sources qui sourdent au coeur du Poelbos à Jette ont permis à la commune de Jette de créer un étang de pêche en aval de la réserve naturelle. Les bons contacts que la CEBO a établis dès 1984 avec le Club des pêcheurs (fondé en juin 1960) se sont encore renforcés lors de l'extension en 1998 du statut de réserve naturelle à l'ensemble du bois régional.

Des nichoirs et mangeoires pour oiseaux ont été placés autour de l'étang et les berges ont fait l'objet en 1994 de travaux de restauration grâce à l'intervention financière du Service des Monuments et des Sites. Les plaques en béton ont été remplacées par des berges plus naturelles soutenues par des piquets en bois. Au niveau de l'avifaune, le nourrissage des canards a été interdit pour éviter des problèmes sanitaires (botulisme).

En 2000, une convention de partenariat fut conclue entre la CEBO et l'APSJ afin de redéfinir une cohabitation de fait dans la réserve naturelle du Poelbos (occupation, respect de l'environnement, surveillance des lieux, entretien, gestion de l'étang).

4. Jets Leefmilieu

Créé en 1980, avec comme animateurs principaux Stefaan François et Bruno Vandewinckel, le Jets Leefmilieu est une association locale d'étude et de conservation de la nature et d'éducation à la nature. A l'époque où le Parc régional Roi Baudouin à Jette n'était encore qu'un projet, elle s'est associée à la CEBO pour proposer aux autorités responsables un aménagement davantage orienté vers le respect des éléments naturels existants en évitant l'artificialisation d'un parc urbain classique.

5. Handi-Rando

Fin 1990 est créée une section nature au sein de l'Association chrétienne des invalides et handicapés (ACIH) avec Jacques Eloy pour président. Celui-ci entame alors une collaboration intense avec Bruno Verhelpen, guide nature de la CEBO, donnant naissance à de nombreuses activités ayant pour objectif l'accessibilité des sites naturels aux personnes à mobilité réduite (PMR).

En 1997, une carte du Parc Roi Baudouin, au 1/5000, est éditée : elle reprend par une topographie extrêmement précise les plus petits sentiers des sites allant du bois au Laerbeek au bois de Dieleghem. La réédition en 2006 par la section nature, devenue entretemps l'asbl Handi-Rando, est enrichie de 3 parcours accessibles aux PMR et commentés par la CEBO.

6. Coordination Senne

Depuis 1997, ce groupe de travail d'Escaut sans Frontières a pour objectif de créer une dynamique transrégionale qui permette d'accélérer la restauration de la qualité de l'eau et des milieux naturels autour de l'eau dans le bassin de la Senne. Avec la collaboration de la CEBO et de Natuurpunt, deux topos-guides consacrés à la vallée du Molenbeek ont été édités.

Erik Meerschaut (1942-2018)

Cheville ouvrière de **Natuurpunt Asse** et ensuite de **Natuurpunt Brussel**, après son déménagement à Jette en 2004, Erik collabora avec la CEBO et apporta son expertise lors de multiples actions couronnées de succès : rénovation du site du Heymbosch à Jette, défense des potagers voisins du bois du Laerbeek à Jette, classement comme site du vallon du Molenbeek à Ganshoren... Il s'investit aussi largement dans d'autres dossiers en cours tels que le remplacement des passages à niveau au nord-ouest de Bruxelles et le projet de création d'une halte RER-Expo à Jette/Ganshoren. En tant que guide nature néerlandophone, il fit découvrir les réserves naturelles du Poelbos et du marais de Jette-Ganshoren à un nombreux public.

Mais c'est à Zellik (Asse) qu'Erik montra le plus de persévérance à faire évoluer concrètement l'aménagement d'une zone limitrophe à Ganshoren connue actuellement sous le nom de « Kerremansbos- en park ». Déjà conservateur de la réserve naturelle du Boomgaard qui longe un méandre du Molenbeek, Erik voulut faire réhabiliter une zone dévastée au début des années 70 par la construction de la Pontbeeklaan, une autoroute de pénétration vers Bruxelles. Ce projet "Molenbeek en Maalbeek" a pour but de réaliser une liaison verte entre différents sites naturels de la Région flamande et de la Région de Bruxelles-Capitale (marais de Ganshoren et Parc Roi Baudouin à Jette). Une des étapes de ce maillage vert et bleu a été l'aménagement du Kerremanspark, un espace vert conciliant la récréation et la découverte de la nature, inauguré le 26 juin 2018.

VI. BIBLIOGRAPHIE

- BERGMANS, J. (1971), *Even voorstellen : Poelbos-Jette*. Ons Graafschap, 1 : page 3.
- BOTERDAEL, J. (2004), *Molenbeek-Saint-Jean*, Guides des communes de la Région Bruxelloise, CFC-Éditions. 142 pp.
- CAPELLE, B. (1984), *Projet pour un parc. Concours international - Parc Roi Baudouin – Phase III*. Secrétariat d'Etat à la Région bruxelloise, 127 pp.
- DEFLANDRE, M. (1971), *Naissance, parcours et terminaison du ruisseau jettois "le Molenbeek"*. Notre Comté, 4 : page 3.
- DELHAYE, J.-P., LAMBERT, R. NOLF, P. & ROMMES, J. (1976), *Un site à sauvegarder : les prairies marécageuses de Jette-Ganshoren*. Comté de Jette : pp. 83-95.
- DE ZUTTERE, P. (1966), *Aperçu de la flore d'un faubourg de Bruxelles : Jette*. Les Naturalistes belges, 47, 10 : pp. 514-519.
- DE ZUTTERE, P. (1971), *Compléments à la flore de Jette et Ganshoren*. Ciconia, 5 : pp. 10-11.
- DRAPS, L. (1991), *Portret. Puur natuur*. Jets Leefmilieu, 12-1 : pp. 20-22.
- FLAMION, B. (1977), *L'avifaune de Bruxelles-Ouest*. 59 pp.
- JEDWAB, G. et CLINCKEMAILLE, M., (2004), *Construisez les villes à la campagne... Le Parc Roi Baudouin* in Espaces naturels de Belgique à vol d'oiseau, Éditions du Perron, pp. 85-89.
- LELOUTRE, G. et LIONNEZ H. (2013), *Ganshoren, entre ville et nature*, Collection Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire. Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale – Direction des Monuments et des Sites, 48 pp.
- PAULUS, G. (2000), *Jette*, Guides des communes de la Région Bruxelloise, CFC-Éditions. 83 pp.
- PEETERS, A. et SYMOENS, J.-J. (2005), *Un membre éminent des Naturalistes belges a disparu : le professeur Constant Vanden Berghen (21 mai 1914-5 novembre 2004)*, Les Naturalistes belges, 86, 1-2 : pp. 1-7.
- PERICHON, A. (2002), *Ganshoren*, Guides des communes de la Région Bruxelloise, CFC-Éditions, 95 pp.
- ROMMES, J. (1998), *La vallée du Molenbeek à Jette et Ganshoren – mémoire présenté pour l'obtention du brevet de guide-nature – Centre d'éducation pour la protection de la nature*, 51 pp.
- SCHOONBROODT, B. (1984), *Les oiseaux du Koninckxbos – Etude de l'évolution d'un bois humide en région bruxelloise sur le plan de l'avifaune*, 60 pp.
- SCHOONBROODT, B. (1990), *Aménagement du territoire et conservation de la nature en Région bruxelloise*. Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, 78 pp.
- SCHOONBROODT, B. (1993), *Le patrimoine naturel de Bruxelles*. Front Commun des Groupements de Défense de la Nature, 85 pp.
- SCHOONBROODT, B. (1999), *Berchem-Sainte-Agathe*, Guides des communes de la Région Bruxelloise, CFC-Éditions. 84 pp.
- TONDEUR, J. (2000), *Koekelberg*, Guides des communes de la Région Bruxelloise, CFC-Éditions. 59 pp.
- VANDEN BERGHEN, C. (1944), *Observations au cours de nos promenades. Le Laerbeekbosch à Jette-Saint-Pierre*. Les Naturalistes Belges 25 : pp. 88-90.
- VANDEN BERGHEN, C. (1978), *Un intéressant groupement végétal à chénopeodes observé à Ganshoren (Bruxelles)*. Les Naturalistes Belges 59 : pp. 293-297.

VANDEN BERGHEN, C. (1998), *Une aventure botanico-militaire*. Adoxa 18 : page 6.

VAN DEN HAUTE, R. (1967), *De watermolen te Jette*. Graafschap Jette, 1 : pp. 13-29.

VAN DEN HAUTE, R. (1969), *Le Laerbeekbos et autres bois jettois*. Comté de Jette, 1 : pp. 5-28.

VAN DEN HAUTE, R. & ROMMES, J. (2005), *Le château de Rivieren et ses occupants successifs. Le domaine du château comtal de Rivieren et son histoire*, Comté de Jette, 16 pp.

Proposition de cheminements sur le site du Zavelenberg – rapport (2007). Commune de Berchem-Sainte-Agathe et CEBO. Expertise réalisée par le Laboratoire de l'Université Libre de Bruxelles et le bureau d'études D+A International S.A., 21 pp.

Le Molenbeek-Pontbeek, grand affluent de la Senne dans son cours moyen urbanisé. Plaquette éditée par la Société Intercommunale pour l'Assainissement de la Vallée du Molenbeek et du Pontbeek. 12 pp.

VII. CHRONOLOGIE

1966

Création de la section locale de Ganshoren des **Jeunes Amis des Animaux** (JAA).

1969

Création du **Groupe Naturaliste de Ganshoren** (GNG) avec pour objectif principal la participation à l'Année Européenne de la Conservation de la Nature 1970.

1970

Participation du GNG au tournoi d'actions pratiques de l' "**Opération Arche de Noé**" récompensée par l'octroi de la médaille d'argent du Conseil de l'Europe.

Création de la société "**Poelbos-Jette**".

1971

Création de la **Commission Ornithologique et de Protection de la Nature de Ganshoren** (COPNG) avec pour objectif principal la sauvegarde du marais de Ganshoren.

Journées de l'Environnement à Ganshoren : conférences traitant des principaux problèmes liés à la préservation de l'environnement naturel et du milieu humain (Edgar Kesteloot, Dr Reding, Professeur Albert Noirfalise).

Création d'un **échevinat de l'environnement** à Ganshoren (Guy Demanet).

1972

Grand concours de dessins pour les écoles de Bruxelles-Ouest.

Classement comme site du **parc Elisabeth** à Ganshoren et Koekelberg.

1973

Création de la **Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest** (CEBO) avec pour objectif principal la préservation d'un environnement de qualité au Nord-Ouest de Bruxelles (Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette, Koekelberg).

Opposition au projet d'**autoroute de pénétration** à travers la vallée du Molenbeek à Ganshoren et Jette.

1974

Décision du Ministère des Affaires bruxelloises de **supprimer le projet de prolongement de la route dite du Molenbeek-Pontbeek** à l'est de la rue au Bois.

Premiers contacts à **Berchem-Sainte-Agathe** en vue de protéger le **Zavelenberg** et le **Wilder**.

1975

Inauguration de la **Maison de la Nature** à **Ganshoren**.

Création du **Comité d'Action pour la défense de la vallée du Molenbeek** afin de présenter une position commune à l'occasion de la sortie de l'avant-projet du **Plan de secteur** de l'Agglomération bruxelloise.

Création du **Comité de quartier Dieleghem-Heymbosch**.

1976

Classement comme site du **Bois du Laerbeek** et du **Poelbos** (y compris les prairies contiguës) à Jette.

Aménagement du nouveau **cimetière de Ganshoren** dans la vallée du Molenbeek.

Projet de **Plan de Secteur** de l'Agglomération bruxelloise.

Achat de 8,65 ha du **marais de Ganshoren** par le Ministère des Affaires bruxelloises.

1977

Classement du **Bois de Dieleghem** à Jette.

Construction de l'avenue du Laerbeek à Jette et percée à travers le sud-est du **bois du Laerbeek**.

Pose du collecteur des eaux usées de la VUB et raccord au collecteur principal dans le marais de Jette.

1978

Inauguration de la réserve naturelle didactique du **Poelbos** à Jette.

Achat de 1,91 ha du **marais de Ganshoren** par le Ministère des Affaires bruxelloises.

1979

Approbation par arrêté royal du **Plan de secteur** de l'Agglomération bruxelloise.

1980

10^e anniversaire de la CEBO. Edition d'une brochure consacrée à la réserve naturelle du **Poelbos** et d'une affiche didactique sur nos papillons diurnes.

1981

Introduction par la CEBO d'un dossier de demande de classement des **prairies humides du marais de Ganshoren** auprès de la Commission des Monuments et Sites.

Création de la section **CEBO-Scheutbos**.

Inauguration de la 1^{ère} phase du **Parc Régional Roi Baudouin** à Jette, entre la chaussée de Wemmel et l'avenue du Sacré-Cœur.

1982

Demande de classement par la CEBO du site du **Scheutbos**.

1983

Rachat du site du **Poelbos** par l'État belge : nouvelle convention CEBO-Secrétariat d'État à la Région Bruxelloise et extension de la réserve naturelle (superficie: 3,7 hectares).

Inauguration de la 2e phase du **Parc Roi Baudouin** à Jette, entre l'avenue de l'Exposition et la chaussée de Wemmel.

1984

Participation de la CEBO au Jury du Concours International **Parc Roi Baudouin** à **Jette** organisé en vue du choix du maître d'œuvre pour l'étude de la phase III du parc.

1985

Enquête publique relative au Plan Particulier d'Aménagement **Quartier du Laerbeek** à Jette.

1986

Enquête publique relative à une demande de certificat d'urbanisme pour une implantation commerciale au **Zavelenberg**.

Première « grande fête » à la **Ferme pour enfants de Jette**.

Enquête publique relative à l'aménagement de la 3^e phase du **Parc Roi Baudouin** à Jette.

1987

1^{er} octobre : début des travaux d'aménagement de la 3^e phase du **Parc Roi Baudouin** à Jette.

Colloque « La Nature, l'Homme et la Ville » organisé par l'Agglomération de Bruxelles.

Les Jardins Secrets de Bruxelles – journée d'exploration de sites naturels (IEB).

1988

Journée nationale de la protection de la nature à Auderghem (Rouge-Cloître).

1989

Classement du **Zavelenberg** à Berchem-Sainte-Agathe.

Reconnaissance officielle par arrêté royal de la **réserve naturelle régionale du Poelbos**.

Inauguration de la **3e phase du Parc Roi Baudouin** à Jette, entre l'avenue de l'Exposition et la limite communale avec Zellik (Asse).

1990

Création d'un **refuge pour chauves-souris** à l'ancienne glacière du **Poelbos** à Jette.

1er Rallye des Cinq Vallées organisé par le Front commun des groupements de protection de la nature à Bruxelles.

1991

Vente d'une grande partie du **Zavelenberg** par la Société du Logement de la Région bruxelloise à la RBC.

Création du Comité de quartier « **SOS Sippelberg** » à **Ganshoren**.

1992

Création d'une **réserve naturelle** régionale au **Zavelenberg** à Berchem-Sainte-Agathe.

1993

Projet de modification partielle du PPAS « **Vallée du Molenbeek** » (zone industrielle et d'habitat) à Ganshoren.

Début des travaux de réalisation du Parc régional du **Scheutbos** (6 hectares).

Le **Front commun** des groupements de défense de la nature affirme et rappelle dans un manifeste que la préservation de la nature est essentielle et nécessaire à un développement durable de la ville.

1994

Journée nationale de la protection de la nature à Laeken (parc d'Osseghem) : Capital(e)-Nature.

Plantation d'une haie d'arbustes indigènes le long de l'avenue Charles Quint pour isoler le site du **Zavelenberg** à Berchem-Sainte-Agathe.

Classement du **Kattebroeck** à Berchem-Sainte-Agathe.

Enquête publique relative au projet de **PRD**.

1995

Année européenne de la conservation de la nature (« pensons au futur, respectons la nature »).

Classement comme site naturel des **prairies marécageuses de Ganshoren** et comme site archéologique des vestiges de la **villa gallo-romaine** de Jette.

Inauguration du **bois du Wilder** réaménagé.

Approbation par le Gouvernement bruxellois du **PRD**.

1996

Enquête publique relative au projet de PPAS « **Le cœur vert de Ganshoren** ».

Exposition « Art et Nature » au Karreveld à Molenbeek-Saint-Jean à l'occasion des **25 ans de la CEBO**.

1997

Classement du **Scheutbos** à Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht, du **Marais de la Laiterie** à Anderlecht et du **Parc Titeca** à Jette.

Enquête publique portant sur la création d'une voirie industrielle qui relierait la Pontbeeklaan et la rue Nestor Martin à Ganshoren.

1998

Inscription sur la liste de sauvegarde de l'**étang des Tarins** à Ganshoren.

Arrêté du Gouvernement de la RBC octroyant le statut de réserve naturelle à une partie du **bois du Laerbeek** à Jette, au **marais de Jette** et au **marais de Ganshoren**.

Extension de la réserve naturelle du **Poelbos**.

1999

Approbation par le Conseil communal de Ganshoren du dossier de base de la révision du PPAS prévoyant l'inscription en espace vert du **Sippelberg**.

2000

Enquête publique relative au projet de modification partielle (**Sippelberg**) du PPAS du quartier III.1 « Place Communale et Abords » à Ganshoren.

La section CEBO-Scheutbos devient le Comité de Quartier « **Amis du Scheutbos** » pour un meilleur ancrage à Molenbeek-Saint-Jean.

2001

Adoption par le Gouvernement régional du **PRAS**.

Enquête publique relative à un nouveau projet de **PRD**.

2002

Approbation par le Gouvernement bruxellois du nouveau **PRD**.

Mise en pâture d'un petit troupeau de vaches Galloways pour la gestion des prairies du **Scheutbos**.

Exposition de la CEBO « La céramique **Art Nouveau** » aux Halles Saint-Géry à Bruxelles.

2003

Exposition de la CEBO aux Halles Saint-Géry à Bruxelles : "**Privat Livemont**, maître bruxellois de l'**Art nouveau**". Prix "Caius" 2003 du mécénat culturel.

Proposition par la RBC à la Commission européenne de 3 zones de grand intérêt biologique dont la **Vallée du Molenbeek** à Jette et Ganshoren, afin de les intégrer dans le réseau **Natura 2000**.

Le Front commun des groupements de défense de la nature en région bruxelloise devient **Bruxelles Nature**.

2004

Exposition de la CEBO aux Halles Saint-Géry à Bruxelles : **Michel Polak** et les splendeurs de l'**Art Déco**.

Accord de la Commission européenne pour l'intégration au réseau **Natura 2000** des 3 zones de grand intérêt biologique proposées par la RBC.

Procédure de classement comme site du **Kattebroeck** à Berchem-Sainte-Agathe en remplacement de l'arrêté de classement de 1994.

2005

Révision du PPAS IX.2, renommé PPAS IX.3 et dénommé "**Vallée du Molenbeek**" à Ganshoren. Première enquête publique.

Raccordement des eaux alimentant le marais de Jette à la 2^e phase du **Parc Roi Baudouin**.

2006

Révision du PPAS IX.2, renommé PPAS IX.3 et dénommé "**Vallée du Molenbeek**" à Ganshoren. Seconde enquête publique.

Dans le cadre de la réalisation de la **Promenade verte régionale**, inauguration du tronçon nord-ouest traversant la Vallée du Molenbeek.

Introduction par la CEBO, avec l'appui de Natuurpunt Asse et du Cercle d'Histoire de Jette, d'une demande de classement comme site du vallon du Molenbeek, à l'ouest de la rue au Bois.

2007

Parution de l'**Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles** (2000-2004).

Enquête publique relative à l'aménagement d'un sentier promenade dans le site du **Zavelenberg**.

Approbation du PPAS IX.3 et dénommé "**Vallée du Molenbeek**" à Ganshoren et incluant un projet de création d'une zone d'entreprises urbaines dans le vallon du Molenbeek.

Création d'une plate-forme intitulée "**Laaerbeek/OOs/Larbeck aux Abois**" et réunissant toutes les associations et personnes désireuses de développer un projet écologique au nord-est du bois du Laerbeek. Opposition au projet de création d'un complexe sportif.

2008

Création du **Jardin d'abeilles** à Jette et d'un parcours fléché et balisé de 14 panneaux didactiques expliquant la vie des abeilles au Parc Roi Baudouin (3^e phase).

Enquête publique relative au projet d'élargissement du **ring de Bruxelles**.

Étude d'incidence concernant la création d'un **nouveau tram** assurant la liaison entre la station de métro Simonis et le haut de Jette.

2009

Enquête publique : demande de certificat d'urbanisme d'Infrabel relatif à la **suppression de passages à niveau** sur les lignes 50 et 60.

Enquête publique relative à la revalorisation des prairies humides du **marais de Ganshoren**.

2010

Début de la procédure de classement du **vallon du Molenbeek à Ganshoren**. Approbation du plan d'expropriation pour cause d'utilité publique de terrains destinés par la Société de Développement pour la RBC (devenue citydev.brussels) à la création d'une zone d'entreprises urbaines.

Abandon du projet d'extension d'un club de football près du **bois du Laerbeek** et maintien des jardins populaires situés le long du chemin des Moutons à Jette.

2011

Première phase des travaux de réhabilitation du **marais de Ganshoren** par Bruxelles Environnement.

2012

Enquête publique relative à la suppression des passages à niveau des lignes de chemin de fer 50 (Bruxelles-Gand) et 60 (Bruxelles-Dendermonde) et à leur remplacement par des tunnels et des passerelles.

Classement par arrêté du Gouvernement de la RBC du **vallon du Molenbeek à Ganshoren**.

2013

Seconde phase des travaux de réhabilitation du **marais de Ganshoren** par Bruxelles Environnement.

Demande de classement de 4 hectares supplémentaires au **Scheutbos**.

2014

Pétition lancée par le collectif EXPONO visant à l'abandon du projet de **halte RER Expo**-Ganshoren à l'emplacement du pont du chemin de fer au-dessus de l'avenue de l'Exposition Universelle.

2015

Enquête publique relative à des travaux de restauration de la phase 3 du **parc Roi Baudouin** à Jette.

Enquête publique relative à la désignation du **site Natura 2000** "Zones boisées et zones humides de la vallée du Molenbeek dans le nord-ouest de la Région bruxelloise".

Inauguration d'un parcours didactique au **Heymbosch** à Jette.

Arrêté du Gouvernement de la RBC de classement comme site de 4 hectares situés à l'est du chemin Deraedt au **Scheutbos**.

2016

Travaux de restauration de la phase 3 du **parc Roi Baudouin** à Jette.

Reconnexion des **marais de Jette et Ganshoren** par la pose de tuyaux dans le talus de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Dendermonde et dans les remblais créés lors de l'installation d'un collecteur d'eaux usées.

Arrêté du Gouvernement de la RBC portant désignation du site **Natura 2000** "Zones boisées et zones humides de la vallée du Molenbeek dans le nord-ouest de la Région bruxelloise" (marais de Ganshoren et parc Roi Baudouin à Jette).

Adoption par le Gouvernement de la RBC du **Plan Nature** proposant une vision pour le développement de la nature et de la biodiversité à l'horizon 2050.

Arrêté du Gouvernement de la RBC modifiant l'arrêté de 1992 de l'Exécutif de la RBC donnant au **Zavelenberg** le statut de réserve naturelle régionale.

2017

Enquête publique relative au projet de **Plan Régional de Développement Durable** (PRDD) pour la RBC.

Journées du patrimoine à Bruxelles sur le thème « **Nature et Patrimoine** ».

2018

Approbation par le Gouvernement bruxellois du **PRDD**.

Inauguration à Jette d'une **nouvelle ligne de tram 9** reliant la place Simonis à l'avenue de l'Arbre Ballon et empruntant l'avenue de l'Exposition, entre les phases 2 et 3 du Parc Roi Baudouin.

2019

Création d'une **piste cyclable** le long de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Dendermonde à Zellik faisant partie du projet RER-vélo.

2020

Enquête publique relative à la demande de permis d'urbanisme pour la création d'une nouvelle école dans le site classé du Poelbos à Jette et à proximité immédiate de la réserve naturelle.

Début des travaux de **suppression de passages à niveau** des lignes de chemin de fer 50 (Bruxelles-Denderleeuw) et 60 (Bruxelles-Dendermonde) et de leur remplacement par des passages souterrains et des passerelles.

VIII. REVUE DE PRESSE

Depuis que l'agglomération bruxelloise a été dotée en 1979 d'un plan d'aménagement dit de secteur, les combats de la CEBO pour assurer une protection juridique des sites naturels du nord-ouest de Bruxelles ont pu se multiplier, amplifiés encore ultérieurement lors de la création de la Région de Bruxelles-Capitale et l'adoption de nouveaux plans d'aménagement (PRAS, PRD). Cette sélection d'extraits de presse de 1979 à 2003 se veut le reflet de l'engagement permanent de l'association dans la quête d'un urbanisme à visage humain.

Les plantations du futur parc roi Baudouin ont commencé au bois du Sacré-Cœur à Jette, *Le Soir* des 15-16-17/04/1979

Le Poelbos, première réserve naturelle aux portes de Bruxelles, *Pourquoi Pas ?* du 03/05/1979, René Henoumont

L'aménagement du parc roi Baudouin à Jette en panneaux didactiques, *Le Soir* du 15/05/1979, A. V. L.

Des controverses au sujet des travaux d'aménagement du parc Roi Baudouin à Jette, *Le Soir* du 26/06/1979, Lucien Nicaise

Encore le parc Roi Baudouin, *Le Soir* du 06/07/1979

De « Moerassen » van Ganshoren, *Gazet van Jette*, oktober 1979, Marleen Veeremans

Un musée forestier éducatif à l'entrée du Poelbos à Jette, *Le Soir* du 08/12/1979, L. N.

Sauver le Bois du Poelbos, *La Dernière Heure* du 28/02/1980, J.Dv.

Aux portes de Bruxelles, un îlot de nature en liberté, *Femmes d'aujourd'hui* du 20/05/1980, Francine Ghysen

Le parc roi Baudouin : un grand absent aux fêtes du 150^e anniversaire du pays, *Le Soir* du 21/08/1980, Lucien Nicaise

Où en est le parc régional « Roi Baudouin », à Jette ?, *La Libre Belgique* des 10-11/01/1981, M.D.M.

Le parc Roi Baudouin, à Jette, accessible au public dès le 21 mars, jour du printemps, *Le Soir* du 20/03/1981, S. G.

Inauguration du Parc Régional Roi Baudouin à Jette, *La Dernière Heure* du 23/03/1981, J.Dv.

La deuxième phase du parc Roi Baudouin, à Jette, sera ouverte au public dès le 21 mars, *Le Soir* du 08/02/1983, Saturnin Gomez

Inaugurée il y a un mois, la deuxième phase du parc Roi Baudouin n'est pas encore terminée, *Le Soir* des 04-05/06/1983, S. G.

Parc Roi Baudouin, phase 3 : un coin de nature à préserver intégralement, pas à domestiquer, *Le Soir* du 29/09/1983, J.-C. Vantroyen

Goor et le parc Roi Baudouin : naturel ! *Le Soir* du 01/10/1983

Alternative pour l'aménagement de la phase III du Parc Roi Baudouin, *Vlan du 19/10/1983*, M.-R.V.

En prime, une réserve ornithologique, *Pourquoi Pas ? 08/02/1984*, Yves François

La réserve ornithologique de Ganshoren, *Pourquoi Pas ? 29/02/1984*

Nettoyage du parc roi Baudouin, *Vlan du 21/03/1984*, M.-R. V.

Les habitants du Heymbosch invités à choyer le quartier, *Le Soir du 20/04/1984*, N. M.

Jette : un concours international pour la phase 3 du parc roi Baudouin, *La Cité du 12/07/1984*

Concours pour architectes paysagistes, *Vlan du 22/08/1984*

Jette, parc Roi Baudouin, phase III : concourir sans laisser de traces, *Le Soir du 16/10/1984*, J.-C. V.

Parc régional Roi Baudouin à Jette : un projet français retenu par le jury européen, *Le Soir du 14/12/1984*, N. M.

La vallée du Molenbeek à Ganshoren : un aménagement respectueux du site, *Le Soir des 9 et 10/03/1985*, Martine Duprez

Parc Roi Baudouin : la concertation est en route, *Le Soir du 25/06/1985*, N. M.

Pour faire obstacle à un plan primé, demande de classement de la zone restant à aménager au parc Roi Baudouin, *Le Soir du 13/08/1985*, Nathalie Mattheiem

A Bruxelles, un p'tit coin de paradis, *Le Vif du 05/09/1985*, J.P. Gabriel

La troisième phase du parc régional Roi Baudouin sera-t-elle enfin terminée à l'horizon 88-89 ?, *Le Soir du 19/03/1986*, F. R.

Expérience pilote à Jette pour offrir la ferme aux enfants, *Le Soir du 21/03/1986*, F. R.

Une grande surface menace le Zavelenberg, à Berchem, *Le Soir du 16/4/1986*, Martine Duprez

Les prairies du Zavelenberg à Berchem menacées par une implantation commerciale : la CEBO et le Leefmilieu contre-attaquent, *La Cité du 16/04/1986*, J.M. B.

Le parc Roi Baudouin, acte 3, c'est (enfin) pour bientôt, *Le Soir des 04-05/10/1986*, F. R.

La C.E.B.O., gestionnaire de la réserve du Poelbos – La commission de l'environnement de Bruxelles-ouest a quinze ans, *Le Soir du 29/12/1986*, François Robert

Le paradis Poelbos, *Le Vif/L'Express du 3 au 9 juillet 1987*, Francine Ghysen

La chlorophylle bruxelloise : une espèce en voie de disparition, à protéger mais aussi à gérer, *Le Soir du 22/12/1987*, Martine Duprez

La réserve du Poelbos a dix ans et suscite l'intérêt de l'Europe ! *Le Soir du 02/06/1988*, François Robert

Een natuurreservaat aan de rand van de stad, *Het Nieuwsblad van 24/06/1988*, JJD

Phase trois du parc Roi Baudouin en voie d'achèvement – Cris d'alarme contre l'emploi des pesticides et la destruction des ruisseaux, *La Lanterne du 25/07/1988*, André Vande Perre

La phase 3 du Parc Baudouin respecterait peu la nature, *Le Soir du 26/07/1988*, F. R.

Le marais de Jette est-il en danger ? – Des défenseurs de l'environnement le disent mais la Région bruxelloise dément, *Le Soir du 29/07/1988*, Pascale Renson

La réserve naturelle du Poelbos à Jette, une ancienne carrière de pierre, *La Lanterne du 03/08/1988*, André Vande Perre

Parc Roi Baudouin : inauguration reportée – Pour cause de travaux retardés et... d'anti-électorisme, *La Libre Belgique des 10-11/09/1988*, Pascal Sac

Un guide de la passion pour découvrir, aimer, défendre le marais de Jette-Ganshoren, *Le Soir du 26/12/1988*, Martine Duprez

Marais de Ganshoren : suivez le guide..., *La Libre Belgique du 28/12/1988*, Pascal Sac

L'environnement à Jette – La C.E.B.O. reste vigilante, *La Lanterne du 04/01/1989*, André Vande Perre

Le Parc Roi Baudouin inauguré à Jette – Une centaine d'hectares d'espaces boisés et ruraux ouverts au public du nord-ouest de Bruxelles, *La Libre Belgique des 29 et 30/04 et 01/05/1989*, Pascal Sac

Le martin-pêcheur est revenu nicher au Poelbos, *Le Soir du 04/09/1989*, F. R.

Quand Bruxelles sacrifie sa campagne, *Le Soir illustré du 03/11/1988*, Chantal van den Heuvel

Un refuge pour chauves-souris au Poelbos à Jette, *Publi-Magazine du 28/06/1990*

Marais de Ganshoren – Prairies humides, roselières et saules en font le dernier espace vert de la commune, *La Lanterne du 03/07/1990*

Le Bruxelles marécageux – les marais de Jette-Ganshoren et le Poelbos, *Weekend/L'Express du 14/09/1990*, Marianne Dulieu

Victor Guns va plancher sur le Kattbroeck – La promenade verte s'allonge de 600 mètres à Berchem-Sainte-Agathe, *Le Soir du 02/11/1990*, Sylvie Lahy

Nid douillet pour chauves-souris – Des écologistes ont transformé une ancienne glacière du Poelbos pour faciliter leur hibernation, *La Lanterne du 12/11/1990*, M. Dq.

Quel aménagement pour le bois du Wilder ? - Les bénévoles de la CEBO assureront sa gestion, mais la Région ne sait pas encore comment elle va l'aménager, *La Libre Belgique du 20/12/1990*, Pascal Sac

La Région bruxelloise a les doigts verts... - Étrennes fastueuses pour les amoureux de la nature : l'exécutif bruxellois a acquis une partie du Scheutbos, à

Molenbeek, et va y créer le Parc Mettewie, *La Libre Belgique des 12 et 13/01/1991*, Pascal Sac

De l'herbicide, et voilà l'Allée Verte de Berchem atteinte de jaunisse – La Cebo claque la porte du Conseil de l'Environnement, *Le Soir du 06/05/1991*, S. L.

Les renards ont recolonisé le Poelbos, *La Lanterne du 22/05/1991*, André Vande Perre

Un sentier pédagogique à travers le Scheutbos – Les défenseurs de la nature restent vigilants face à une zone de réserve foncière, *Le Soir des 29 et 30/06/1991*, Sylvie Lahy

Vol au-dessus d'un nid d'éperviers : ils sont revenus à Jette ! Des rapaces dans le ciel du Poelbos, *Le Soir du 29/08/1991*, St.

Poelbos : maternité pour éperviers, *Le Vlan du 11/09/1991*

Katten tonen klauwen – Wijkcomité SOS Kattebroeck wapent zich tegen plannen van bouwpromotoren, *Het Laatste Nieuws van 11/02/1992*, LLB

Un chat heureux mais vigilant – Le sentier pédagogique du Kattebroeck gagne en popularité, mais ses défenseurs se méfient toujours des plans des promoteurs, *La Lanterne du 18/02/1992*, D. Sw.

Les chats berchemois veillent, *Le Soir du 19/02/1992*

Exit le val du Molenbeek ? Malaise à Ganshoren, *La Dernière Heure du 04/03/1992*

Croisade pour les coins verts de Ganshoren, *Le Soir du 05/03/1992*, Sylvie Lahy

"Mobilisation" pour la vallée du Molenbeek, *La Libre Belgique du 05/03/1992*

Vallei moet groen blijven – Groenen van Ganshoren in het verweer tegen verminking van unieke Molenbeekvallei, *Het Laatste Nieuws van 05/03/1992*, CLG

Prenons donc exemple sur Léopold II ! – Une nouvelle brochure sur la conservation de la nature en Région bruxelloise, *Le Soir du 23/04/1992*, Martine Duprez

Soixante kilomètres à pied – Les balades foisonnent à Bruxelles. Celle-ci est mémoire rurale, passé industriel, fièvre urbaine, regain de la nature, *Le Soir des 9 et 10/05/1992*, Paul Wagner

Ne pas mettre une clinique parmi les vaches – Une pétition lancée par les riverains du Scheubos a recueilli 3200 signatures, *Le Soir du 30/06/1992*, Sylvie Lahy

À l'ouest du Kattebroeck, du nouveau, *Le Soir du 24/07/1992*, Sylvie Lahy

La campagne molenbeekoise s'ouvre à vous – Du bois pâturé à la roselière, le Scheutbos est soigné par ses riverains, qui ont conçu un sentier didactique pour montrer les merveilles du site, *La Lanterne du 16/10/1992*, Christophe Berti

Nouvelle enquête pour la vallée du Molenbeek, *La Libre Belgique du 07/01/1993*

Molenbeekdal moet groene zone worden, *Het Nieuwsblad van 07/01/1993*, ABB

Le PPA Vallée du Molenbeek repasse à l'enquête – Approuvée en juin par la commission de concertation et adoptée un peu plus tard par le conseil communal de Ganshoren, la révision de ce plan doit repasser en concertation pour un vice de procédure, *La Lanterne du 11/01/1993*, F. C.

La vie en vert au Scheutbos – 50 millions pour l'aménagement d'un parc à Molenbeek, *Le Soir du 07/04/1993*, Nicolas Vuille

Le chapeau de fleurs du Wilder – Un projet de parc régional semi-naturel à Berchem-Sainte-Agathe, *Le Soir du 16/04/1993*, Daniel Couvreur

Heureux événement au marais de Ganshoren – Cinq hiboux moyens-ducs, bruxellois de naissance, *Le Soir du 15/07/1993*, Nicolas Vuille

Promenade dans le marais de Ganshoren, *Norwest du 1/11/1993*, Y. Detrazegnies

Le marais de Ganshoren enfin sauvé des eaux – Le classement du site marécageux interviendra avant la fin de ce mois, *Le Soir du 16/04/1994*, Nicolas Vuille

Le Scheutbos rêve d'être Kawwberg – Le site molenbeekoïse en attente de protection, *Le Soir du 16/05/1994*, N. V.

Bruxelles met son capital vert en circuits – La journée nationale de la protection de la nature s'installera au pied de l'Atomium, *Le Soir du 19/05/1994*, Annick Henrotin

Un samedi de découverte à Berchem – Un petit tour parmi les arbres, *Le Soir du 26/05/1994*, Nicolas Vuille

Lotissement sauvage au bois du Wilder ? Vingt nouveaux logements, drève des Maricolles, à Berchem-Sainte-Agathe – *Le Soir du 07/06/1994*, Nicolas Vuille

Le Scheutbos rêve de rester vert, comme le Kawwberg – Les cinquante hectares de cet espace vert molenbeekoïse devraient être préservés de l'appétit immobilier, *Le Soir des 18 et 19/06/1994*, Nicolas Vuille

Un bain de nature à Molenbeek, *Le Soir du 31/07/1994*, A. VDP.

Le Kattebroeck sauvé par un classement, *Le Soir des 24 et 25/09/1994*, Nicolas Vuille

On réaménage le Wilder pour préserver la nature – Un bois en travaux à Berchem, *Le Soir du 31/01/1995*, Nicolas Vuille

L'espace vert molenbeekoïse préservé – Le Scheutbos sera classé à l'instar du Kawwberg, *Le Soir du 14/02/1995*, Nicolas Vuille

Une étude complète de la nature, des bois et des parcs à la découverte de Jette-la-Verte, *Le Soir du 30/03/1995*, P. Hannaert et F. Robert

Les marais de Ganshoren sont classés, *Le Soir du 16/05/1995*

Le bois du Wilder n'est pas une eau dormante – Berchem s'inquiète pour un espace vert, *Le Soir du 10/09/1995*, N.V.

Het Wilderbos in Sint-Agatha-Berchem, *Deze Week in Brussel, 30/08/1995*, Bart Vandergeten

Un ban pour le parc du Scheutbos – Un poumon vert mieux mis en valeur et mieux protégé à l'ouest de Molenbeek, *Le Soir du 21/10/1995*, Nicolas Vuille

Berchem-Sainte-Agathe arbore un nouveau bois, *Le Soir du 15/11/1995*, Nicolas Vuille

Le Scheutbos à l'honneur – Le parc régional de 6 hectares vient d'être officiellement inauguré, *Norwest, décembre 1995*, M.C.

Le classement du Scheutbos ne fait pas que des heureux – À Molenbeek, certains propriétaires s'estiment spoliés, *Le Soir du 06/02/1996*, Martine Duprez

Le bois du Wilder est victime d'actes de vandalisme, *Le Soir du 01/03/1996*, Martine Duprez

Découvrir la nature du **Scheutbos** – Mille communes à Molenbeek, *Le Soir du 18/05/1996*, Martine Dupriez

Le vieux Ginkgo biloba est malade, *Le Soir du 24/06/1996*, Martine Duprez

Bois du Wilder : sans surveillance, il se dégrade très vite !, *Vlan du 26/06/1996*, Michel Hurtmans

Travaux contre l'assèchement du Dellemoeras à Jette, *La Lanterne des 28 et 29/09/1996*, A. VDP.

Une cure de jouvence au marais de Jette, *La Dernière Heure des 28 et 29/09/1996*, Ph. Verheyen

Des bénévoles creusent le lit du Molenbeek – La CEBO s'active au marais de Jette, *Le Soir du 30/09/1996*, Martine Duprez

Le projet de lotissement du Kattebroeck a la peau dure, *La Lanterne du 30/09/1996*, E. L.

Le marais de Ganshoren aimerait retrouver son eau ! *La Lanterne des 30/11 et 01/12/1996*, François Chafwehé

Touche pas à mon village ! Les riverains classent le cœur historique de la commune, *La Lanterne du 25/03/1997*, Elysabeth Loos

Ste-Agathe vaut bien une messe pour son classement, *Le Soir du 26/03/1997*, Martine Duprez

La prolongation de la Pontbeeklaan à l'enquête publique à Ganshoren, *Le Soir du 12/06/1997*, Pascale Carrier

Sauver la nature boulevard Machtens – Enraciner le parc Albert sur la liste de sauvegarde, *Le Soir du 19/06/1997*, Martine Duprez

Une bonne idée pour sauver le parc Albert !, *La Lanterne du 23/06/1997*, A.VDP.

Une vallée entre lagune et bitume - Concertation pour la vallée du Molenbeek à Ganshoren, *Le Soir du 02/07/1997*, Pascale Carrier

Le parc Albert est sauvé ! – La commission de concertation juge l'espace vert précieux dans ce quartier saturé d'appartements, *Le Soir du 08/07/1997*, A. VDP.

La survie du parc Albert à Molenbeek – L'immeuble de huit étages ne déracinera pas les arbres, *Le Soir du 08/07/1997*, Martine Duprez

Les trésors de Neerpede sont à présent classés, *Le Soir du 21/08/1997*, Nicolas Vuille

Quel avenir pour la vallée du Molenbeek ? *Le Vlan du 10/09/1997*, Véronique Dufour

Le cri d'effroi des victimes du bruit, *Le Soir des 20-21/09/1997*, Alain Gérard

Un patrimoine original à découvrir à Berchem-Sainte-Agathe, *Le Soir du 23/09/1997*, Nicolas Vuille

Transformer une âme villageoise en atout urbain, *La Libre Belgique du 23/09/1997*, Pascal Sac

Hasquin veut colorier le Scheutbos en vert, *Le Soir du 03/10/1997*, William Bourton

Cent quarante hectares de chlorophylle classés – Semaine faste pour les amoureux de la nature, *Le Soir du 12/10/1997*, William Bourton

Sept écrins de verdure en réserves naturelles, *Le Soir du 12/10/1997*, William Bourton

Première au parc Roi Baudouin - Une carte conçue pour les personnes à mobilité réduite, *La Lanterne du 22/10/1997*, Michel Declercq

Le coin du Heymbosch conservera sa vocation verte, *Le Soir du 25/10/1997*, Marie-Line Gabriel

Un manque d'entretien flagrant pour le Wilder, *Le Soir du 09/01/1998*, E. W.

Vivre au balcon du Zavelenberg – Commune et riverains s'opposent, *Le Soir du 31/03/1998*, Nicolas Vuille

Les habitants ont remporté la victoire du Sippelberg – La commune propose le rachat du terrain, *Le Soir du 16/03/1998*, Nicolas Vuille

L'ombre d'une nouvelle menace sur les arbres du parc Albert – La commune en appel, *Le Soir du 23/03/1998*, M. Dz.

La commune émet un avis défavorable au projet – Commission de concertation sur le projet de construction au Sippelberg, *Le Soir du 02/04/1998*, Nicolas Vuille

Faut-il prolonger la Pontbeeklaan ? - L'industrialisation de la vallée du Molenbeek, *Le Soir du 19/05/1998*, Martine Duprez

Le centre historique de Berchem protégé, *Vlan du 27/05/1998*

Non au projet mammoth du Zavelenberg, *Le Soir du 09/06/1998*

Le coeur de Berchem enfin protégé, *Le Soir du 13/06/1998*, Nicolas Vuille et Marie-Line Gabriel

Sur les traces des essences vertes de Bruxelles-Ouest – Un guide de la Cebo, *Le Soir du 02/07/1998*, Marie-Line Gabriel

Les parcs sont les seuls loisirs gratuits en ville, *Le Soir du 05/10/1998*, Hermine Bokhorst

Une pétition pour le Zavelenberg – Interpellation de l'IBGE, *Le Soir du 27/10/1998*, Marie-Line Gabriel

Nouvelle menace sur le parc du château de Moortebeek, *Le Soir des 10-11/11/1998*, Martine Duprez

350 signatures pour la création d'un parc public au Zavelenberg, *Vlan du 18/11/1998*, Isabelle Verboekhoven

Deux lotissements en bordure du Zavelenberg – La commission de l'environnement de Bruxelles-Ouest s'insurge, *Le Soir du 12/11/1998*, Marie-Line Gabriel

Incident politique autour du Zavelenberg – La commune se fâche, *Le Soir du 30/11/1998*, Marie-Line Gabriel

Lotissements au Zavelenberg : la Cebo et les riverains entendus, *Vlan du 04/12/1998*, I. V.

Sept nouvelles réserves naturelles à Bruxelles, *La Dernière Heure du 11/12/1998*

Le temps emporte les fermettes – La CEBO dénonce l'incurie régionale, *Le Soir du 07/01/1999*, Marie-Line Gabriel

Opération propreté au Hunderenveld, *Vlan du 13/01/1999*, Isabelle Verboekhoven

Lotissement au Kattebroeck, *Le Soir du 15/01/1999*

Nouvelle menace sur le Kattebroeck ?, *La Lanterne du 15/01/1999*, François Chafwehé

Le Zavelenberg offrira des sentiers de promenade – L'IBGE accepte finalement d'ouvrir le site au public, *Le Soir du 10/02/1999*, Marie-Line Gabriel

Le site du Zavelenberg aura bientôt des chemins de promenade, *Vlan du 24/02/1999*, I. V.

Le sort du Kattebroeck n'est toujours pas fixé – Le Pras divise encore, *Le Soir du 08/04/1999*, Aurore D'Haeyer

Lotissement du Kattebroeck en attente, *Vlan du 28/04/1999*, I. V.

La couleuvre à collier s'installe en ville – Pas de panique, ce serpent est inoffensif, *Le Soir du 10/06/1999*, Martine Duprez

Ces arbres qui oxygènent la ville et la structurent – La CEBO propose une série de promenades dendrologiques, *Le Soir du 12/7/1999*, Martine Duprez

Le Pras II sous la loupe des citoyens – La colline du Hogenbos, première victime du nouveau plan ? *Le Soir du 14/10/1999*, Martine Duprez et Aurore D'Haeyer

Trésors cachés dans un cottage début de siècle – Demande de classement pour la villa du Hogenbos, *Le Soir du 21/10/1999*, Aurore D'Haeyer

Façences et vitraux Art Nouveau bientôt protégés dans la villa du Hogenbos à Berchem-Sainte-Agathe ? *Le Matin du 25/10/1999*, Benoît Feyt

Le Kattebroeck pillé par le PRAS II – Habile manipulation immobilière à Berchem-Sainte-Agathe, *La Lanterne du 25/10/1999*, Véronique Maes

La commune-campagne perd du terrain sur la ville – Front uni contre le Pras au Kattebroeck à Berchem, *Le Soir du 28/10/1999*, Aurore D'Haeyer

Pas d'étouffement du site en vue, juste un chemin de traverse – Le Zavelenberg sur le point de sortir de l'impasse, *Le Soir du 05/11/1999*, Aurore D'Haeyer

Défense du Hogenbos à Berchem-Sainte-Agathe – La mobilisation massive des riverains pourrait porter ses fruits, *La Lanterne du 09/12/1999*, Véronique Maes

Secrets et beautés cachées des villas – Petite visite intimiste dans le patrimoine de la commune-village de Berchem-Sainte-Agathe, *Le Soir du 22/12/1999*, Aurore D'Haeyer

Deux mille trois cents signatures pour le Hogenbos, *Vlan du 29/12/1999*, I. V.

Un guide pour se promener sur "Les chemins du patrimoine" à Berchem-Sainte-Agathe, *Vlan du 26/01/2000*, Isabelle Verboekhoven

Le Front commun de défense de la nature critique le Pras II - Coupe claire dans le patrimoine vert de Bruxelles, *Le Soir du 08/02/2000*, Martine Duprez

La Pede de Breughel immortalisée – La Région classe le vallon du Koevijver dans le Pajottenland, *Le Soir du 24/02/2000*, Jean-François Munster

La Cebo pousse la porte des villas – Découvrir quelques joyaux urbanistiques, *Le Soir du 13/04/2000*, Aurore D'Haeyer

La villa Marie-Mirande à vendre, *Vlan du 03/05/2000*, Isabelle Verboekhoven

Proclamation des Prix Paul DuVigneaud d'écologie urbaine : trois zones humides arrosées (dont le Scheutbos), *Le Soir du 26/05/2000*, William Bourton

Un ravissant cottage bientôt classé – Une nouvelle vie commence pour la villa du Hogenbos, *Le Soir du 30/10/2000*, Aurore D'Haeyer

Une voie industrielle fait l'unanimité contre elle, *Le Soir du 05/12/2000*, Aurore D'Haeyer

La vallée du Molenbeek en danger ! *Vlan du 20/12/2000*, Isabelle Verboekhoven

Le Hogenbos définitivement affecté en zone verte, *Vlan du 07/03/2001*, Isabelle Verboekhoven

La saga Zavelenberg, c'est fini ! *Le Soir du 27/03/2001*, Aurore D'Haeyer

La Cebo fête son anniversaire, ce mercredi – Trente ans de lutte en faveur de la nature en ville, *Le Soir du 28/03/2001*, Martine Duprez

Le « poumon vert » du Zavelenberg respirera en toute quiétude, *NWB du 28/05/2001*, A.A.

Le tour du monde végétal en une balade – Deux samedis à la découverte de la flore exotique bruxelloise, *Le Soir des 14-15/07/2001*, V.D. (st.)

Offrir le gîte et le couvert au mammifère le plus menacé d'Europe – Sauver la chauve-souris, c'est un des objectifs du projet Life, *Le Soir du 19/11/2001*, André Vande Perre

Sauver les faïences et les arbres remarquables, *Le Soir du 19/02/2002*, Alain Gérard

Des vaches au Scheutbos ! – Privilégier la gestion écologique du site molenbeekois, *Le Soir du 13/02/2003*, Martine Duprez

Des vaches dans la ville, *Le Vlan, février 2003*, Vincent Schmidt

Berchem comme il y a 100 ans... en cartes postales anciennes, *Le Vlan du 29/10/2003*, V. S.

Une ancienne ferme bientôt rénovée, *Le Soir du 08/12/2003*, Fabrice Voogt

Une Maison de la nature en gestation à Molenbeek, *Vlan du 10/12/2003*, Vincent Schmidt

IX. REMERCIEMENTS

Depuis 50 ans, un grand nombre de personnes ont contribué à la concrétisation des objectifs de la CEBO. Un plus grand nombre encore ont soutenu l'association en y adhérant. Nous souhaitons leur adresser nos plus chaleureux remerciements. La liste ci-dessous des bénévoles actifs est très loin d'être exhaustive et nous prions les volontaires qui n'y figurent pas de nous en excuser.

Ernest Aubinet, Lucy Aubinet-Larsimont, Guy Autegarden, Robert Baecke, Henk Baes, Françoise Becquart, Paul-Marie Boinem, Julia Bol, Francis Bonnavé, Luc Boon, Jeanine et Michèle Bozet, Hugues Bruynseels, Joseph Buyl, Micheline Cammaerts, Gilbert Cappelle, Marco Carbocci, Nicolas et Auriane Carpentier, Gauthier Chapelle, Claudy Cleys, Dominique Corbisier, Michel Colon, Didier Cotton, André Darquennes, Christian Dauron, Marie-Paule De Backer, Freddy Debeir, Bernard De Boel, Bernard De Cuyper, Hugues De Gernier, Marianne Degryse, Vincent De Hertogh, Georges De Heyn, Annick, Jean-Paul Delhayé, Claude Delloye, Claude et Ginette De Loose, Marie Demortier, Jean, Monique et Nathalie Denys, Léonard, Luc et Marc De Ridder, William De Rocker, Francis De Roeck, Jean Detienne, Michel De Vos, Georges De Wael, Guillaume de Wauters, Philippe De Zuttere, Michel Dodinval, Louis Draps, David Duchêne, Christian Faure, Amar El Fizaoui, Daniel Estiévenart, Christian Faure, Bruno Flamion, Nadine Flour, Bernard, Claude et Olivier François, Stefaan François, Meryam Gallemaers, Freddy Gazan, Florence Gelbgras, Marc Geubels, Vera Ghysels, Michel Ghysens, Lionel Gigot, Michel Gille, René Gillet, Pol Gillet, Sandrine Godefroid, Jacques Goddin, Guy Halart, Daniel Haustrade, Patrick Hirsch, Marc Hoorebant, Véronique Horta, Jean-Paul Jacobs, Michel Janssens, Henri Jardez, Jean Jennes, Bruno Kestemont, Roger Keuterickx, Eric et Jacques Kinnaert, Arlette Kinnaert-Hockay, Christian Kleiner, Mark Lehouck, Jean-Marie Leprince, Jean Leveque, Eddy Lippens, Michel Lisfranc, Chantal Mans-Zunz, André et Harry Mardulyn, Lionel Masslovsky, Pierre Maurissen, Alain et Jean-Luc Mairesse, Jean-Pierre Mayné, Xavier Mertens, Olivier Meskens, Xavier Michel, Jean Michiels, Albert Noirfalise, Philippe Nolf, Robert Nys, Louis Nysen, Roel et Tom Paessens, Jean Paulis, Pierre Puls, Michel Quicheron, Gilberte Radeur, Christophe Reineson, François Rypens, Benoît Schoonbroodt, Florent Serneels, Adriaan Seynaeve, Léopold Slinckx, Éric Snow, Monique Stevens,

Magalie Tomas Millan, Albert Taymans, Véronique Trogier, Marcel Tuerlings, Philippe Van Asten, Daniel Van Cauwenberghe, Monique Van de Maele, Jean-Pierre Vanden Eeckhoudt, Chris Van den haute, Pierre Van Den Haute, Paul Van der Haegen, Marc Vandiepenbeeck, Pierre Vanesse, Jean-Marie Van Handenhove, Josée Van Hecke, Jean-Marie Van Monckhoven, Françoise et Peter Van Wassenhove, Suzanne Veldeman, Patrick Verhaeghe, Bruno Verhellen, Pierre Verheyen, Vic Vertommen, Robert Voet, Martine Wauters, Marc Wavreil, Gaëtan, Gilles et Simon Wouters, Christophe Zauwen.

Sans l'appui des autorités responsables et de leurs administrations, tous nos efforts de protection du patrimoine naturel n'auraient pu se concrétiser. La CEBO tient à remercier particulièrement les personnalités suivantes pour le bon accueil fait à nos propositions formulées depuis 50 ans (les fonctions citées sont celles occupées lors des premiers contacts) :

Luc Barbay, échevin de l'Environnement de Ganshoren
Richard Beauthier † 1999, bourgmestre de Ganshoren
Alain Beeckmans, échevin de l'Environnement de Ganshoren
Paul Bossaert † 1987, bourgmestre de Koekelberg
Michèle Carthé, bourgmestre de Ganshoren
Guy Demanet † 2004, échevin de l'Environnement de Ganshoren
Cécile Goor-Eyben, secrétaire d'État à la Région bruxelloise
Julien Gooskens, bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe
Didier Gosuin, secrétaire d'État à la Région bruxelloise
Victor Guns † 2009, bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe
Evelyne Huytebroeck, ministre de l'Environnement de la RBC
Christian Magerus, échevin de l'Environnement de Molenbeek-Saint-Jean
Philippe Moureaux † 2018, bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean
Annemie Neyts-Uyttebroeck, secrétaire d'État à la Région bruxelloise
Françoise Schepmans, échevine des Travaux publics de Molenbeek-Saint-Jean
Jean-Louis Thys † 1999, bourgmestre de Jette et secrétaire d'État à la Région bruxelloise
Louis Vandenheede, échevin de l'Environnement de Jette
Claire Vandevivere, échevine de l'Environnement de Jette
Didier Van Eyll, secrétaire d'État à la Région bruxelloise

